



Le harcèlement à l'école primaire

Blandine Oton

► To cite this version:

| Blandine Oton. Le harcèlement à l'école primaire. Education. 2016. dumas-01386743

HAL Id: dumas-01386743

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01386743>

Submitted on 24 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



École supérieure
du professorat
et de l'éducation



**UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
ET DE TOURS**

ESPE Centre Val de Loire

MÉMOIRE de recherche
proposé par

Blandine OTON

soutenu le 28 juin 2016

pour obtenir le diplôme du
**Master « Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement,
et de la Formation »**
Discipline : Sociologie

Le harcèlement à l'école primaire

Mémoire dirigé par :

Anne VERDET

Professeur de sociologie, Centre de formation de Fondettes

Jury :

Nadine DRAUX

Professeur de philosophie, Centre de formation de
Fondettes

Remerciements

Au terme de ce travail, je tenais à exprimer ma reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Mes premières pensées vont à Madame VERDET, enseignante à l'ESPE Fondettes-Tours et directrice de ce mémoire, pour son investissement, ses conseils et le temps qu'elle m'a consacré.

Je remercie également tous les enseignants avec qui j'ai pu échanger concernant le harcèlement scolaire. Je pense particulièrement à Madame GARRIDO, enseignante en CM2 à l'école Paul Louis COURRIER, pour l'année passée à ses côtés et la mise en évidence d'une pratique qui m'a permis de comprendre comment résoudre un conflit. Je n'oublie pas Madame LE GUILLOUZIC, PEMF en CM1 à l'école Georges Sand, et ses élèves qui m'ont accueillie chaleureusement dans leur classe afin que je puisse réaliser des séances d'apprentissage sur ma thématique.

La réalisation de ce mémoire a également été possible grâce Madame FOUCHET avec qui j'ai collaboré pour mettre en place les séances.

Je tiens également à exposer ma gratitude envers Monsieur POIMUL pour son soutien tout au long de l'année et la relecture de cet écrit.

J'adresse mes derniers remerciements à mes parents sans qui je n'aurais pu arriver jusqu'ici.

Enfin, je n'oublie pas toute autre personne étant intervenue un moment ou un autre dans mes recherches, mes questionnements ou ma rédaction.

Avertissement

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie d'Orléans-Tours



Master MEEF 1er degré
2015-2016

Déclaration

Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.

Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.

Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.

Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).

Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : OTON

Prénom : Blandine

Date : 18 juin 2016

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Sommaire

Remerciements	2
Avertissement	3
Introduction	6
1 ^{ère} Partie : Regards scientifiques et institutionnels sur le harcèlement scolaire	10
1. Qu'est-ce que la violence ?	11
2. Le harcèlement scolaire	14
1.2.1 Définition du harcèlement	14
1.2.2 Les différents acteurs	18
1.2.3 Les conséquences éventuelles du phénomène	21
3. Mise en garde et recommandations officielles sur le harcèlement et les pratiques préventives du phénomène	25
1.3.1 La mobilisation du gouvernement	25
1.3.2 Les nouveaux programmes intégrant la lutte contre le harcèlement	27
1.3.3 L'intérêt des actions préventives	31
2 ^{ème} Partie : Le point de vue des acteurs de l'école	35
1. Le point de vue des élèves	36
2.1.1 Le harcèlement scolaire pour les élèves	36
2.1.2 Leurs ressentis sur ce sujet	39
2. Le point de vue des enseignants	43
2.2.1 Le harcèlement scolaire pour les enseignants	43
2.2.2 Les actions mises en place	45
2.2.3 La prise en compte du phénomène	47
3 ^{ème} Partie : Observations de différents cas et solutions envisagées	50
1. La découverte d'un cas	51
3.1.1 Profil de l'élève harcelé	51
3.1.2 Faits et réactions des autres élèves	52
3.1.3 Positions de l'enseignant	55
3.1.4 Solutions envisagées	56
2. Propositions de solutions pour prévenir ou agir contre le harcèlement	58
3.2.1 La prévention via la mise en place d'une séquence pédagogique	58
3.2.2 Les différents partenariats possibles	62
Conclusion	70
Bibliographie et sitographie	74
Annexes	78

Introduction

La socialisation est une des étapes les plus importantes pour le développement de l'enfant. Si la socialisation primaire est avant tout marquée par le rôle de la famille, l'école a également sa part de responsabilité. En effet, bien que cette dernière ait un rôle de transmission du savoir très important, ses responsabilités ne s'arrêtent pas à ce niveau là. L'école et les professeurs doivent aider les élèves à assimiler certaines règles qui seront nécessaires à l'intégration et à la socialisation. En analysant les différents bulletins officiels, composés des programmes à l'école primaire, nous pouvons voir que l'enseignement de règles, de normes et de valeurs pour aider à la vie en communauté est préconisé dans l'enseignement du vivre ensemble à l'école maternelle et celui de l'éducation morale et civique à l'école élémentaire. Le gouvernement prend donc à cœur ce rôle d'éducation, de socialisation et d'intégration au sein des établissements scolaires.

Cependant, il y a régulièrement des élèves qui ne parviennent pas à s'intégrer mais qui, au contraire, sont victimes d'exclusion, de violences répétées ou de pressions psychologiques. Dans ces actes, nous pouvons, parfois, voir ce que nous appelons du harcèlement scolaire. Le harcèlement scolaire est un terme qui a émergé fin du XXème siècle, voire début du XXIème, et qui est désormais récurrent dans de nombreux écrits scientifiques. Bien qu'il nous semble évident que ce phénomène était certainement présent bien avant dans les écoles, il semblerait qu'il n'était pas considéré à sa juste valeur avec les nombreuses conséquences qu'il peut entraîner. Les actions de certains enfants étaient ainsi vues comme tout à fait normales, voire comme utiles pour la construction de l'identité de tous. En nous intéressant à ces notions, et plus particulièrement au harcèlement scolaire, nous nous sommes donc intéressés à des études plutôt récentes, c'est-à-dire de moins d'une trentaine

d'années. Depuis la fin du XXème siècle, l'école a évolué mais nous osons imaginer que les comportements des élèves peuvent être plus ou moins identiques. Ces notions sont donc connues et prises en compte depuis peu par le corps enseignant, grâce à des mises en évidence de la part de spécialistes de l'éducation et à des efforts faits par le gouvernement.

Dans certains écrits scientifiques, ce phénomène est désigné par le concept de school-bullying, largement répandu dans les pays anglo-saxons. Pour une question d'harmonie au sein de cet écrit, nous n'utiliserons que le terme de harcèlement scolaire qui comprend de même les violences physiques et verbales, les actes d'exclusion et les pressions psychologiques envers une personne en particulier et qui sont répétés sur une période plus ou moins longue.

En commençant nos recherches sur le harcèlement scolaire, ou le school-bullying, nous nous sommes rapidement aperçus que le phénomène est particulièrement présent dans les établissements du secondaire et que de nombreuses études y ont été effectuées. En approfondissant, nous avons pu faire le constat que ce phénomène touche également les écoles primaires, particulièrement les élèves de cycle 3. L'école primaire représente les premières années de scolarité et ainsi les années propices à l'apprentissage du vivre ensemble. Ainsi, c'est durant ces premières années de scolarité que l'enfant se construit et révèle sa capacité à pouvoir s'intégrer ou non. L'école primaire nous a alors semblé être une étape importante dans la construction de son identité. Pour cette raison, nous avons ciblé notre recherche sur l'école primaire, et plus particulièrement l'école publique quand il s'agira d'aller sur le terrain.

En nous intéressant à l'école primaire, nous avons voulu chercher à comprendre pourquoi cet adulte en devenir peut être victime de harcèlement. En parallèle à ce questionnement, de nombreuses interrogations sont venues à nous. Nous avons voulu savoir si des critères, qu'ils soient physiques, moraux, sociaux ou culturels, peuvent être provocateurs de harcèlement. C'est-à-dire, si certains éléments influent sur l'intégration d'un élève au point de le rendre victime, ou acteur, de harcèlement. Y-a-t-il un profil type de victime ou de harceleur ? Nous nous sommes donc tournés vers plusieurs écrits pour comprendre la notion et les caractéristiques du harcèlement scolaire en ayant toujours à l'idée que dans toute cour de récréation, de

la violence est visible mais qu'elle ne traduit pas forcément une situation de harcèlement scolaire. Par suite, nous nous sommes demandé si les professeurs des écoles mesurent l'importance du problème. Les scientifiques montrent du doigt le phénomène et le gouvernement préconise différentes actions pour limiter le problème mais les enseignants ont-ils conscience des conséquences du harcèlement et que celui-ci peut être présent dans n'importe quelle école ? Et si le gouvernement donne des directives, quels sont les outils que les enseignants ont à leur disposition pour les aider à agir face au problème ? En fait, il semblerait que le harcèlement soit un phénomène très présent et donc les conséquences peuvent être désastreuses, mais les enseignants sont-ils formés face à des situations pareilles ? Ont-ils les moyens nécessaires pour régler le problème ? Et ne faudrait-il pas agir avant que le problème soit présent et visible ? En soit, nous voulons savoir, sur le terrain, comment les enseignants repèrent un cas concret de harcèlement ou préviennent ce phénomène.

Des centaines de questions peuvent se poser sur ce phénomène que nous avons choisi comme sujet d'étude et de nombreuses idées reçues peuvent leur tenir lieu de réponse. Au fur et à mesure de notre investigation, que ce soit par des lectures scientifiques ou du terrain, nous avons recentré notre objet de recherche. Nous chercherons donc à dire en quoi la pratique et la vigilance des enseignants peuvent prévenir ou agir sur le harcèlement entre élèves, à l'école primaire.

A partir de ce questionnaire et du début de nos recherches, trois axes se sont posés. Tout d'abord, le gouvernement préconise une prévention du harcèlement scolaire, celle-ci serait dans un objectif de climat scolaire favorable aux apprentissages et au bien-être de tous les élèves dans les établissements scolaires français. Par suite, la communauté éducative négligerait, voire ignorerait, facilement des cas de harcèlement. Enfin, le travail en équipe et la collaboration avec des partenaires extérieurs permettraient une efficacité plus grande des missions.

Pour tester et vérifier ces trois hypothèses, nous avons dû choisir une méthode de travail. Faire une étude quantitative nous semblait être une tâche compliquée et inadéquate à notre questionnaire. Ainsi, nous nous sommes dirigés vers une étude qualitative. En plus d'avoir mis en place des séances sur le harcèlement, dans une classe de CM1, afin de recueillir les représentations initiales d'élèves de cycle 3, nous avons fait le choix de mettre en avant l'observation de cas concrets. Nous avons pu en

observer deux en particulier, dans deux écoles et milieux sociaux différents. Pour compléter ces observations, des entretiens, exploratoires ou plus complets, ont été effectués avec des enseignants du premier degré. Bien évidemment, nous nous baserons également sur des recherches scientifiques.

Afin de voir si la pratique et la vigilance des enseignants peuvent prévenir ou agir sur le harcèlement scolaire et si nos hypothèses étaient bel et bien fondées, nous avons construit notre étude en trois temps. En premier lieu, nous chercherons à définir le concept de harcèlement scolaire pour en comprendre les caractéristiques, et les recommandations officielles à ce sujet. Dans un deuxième temps, nous étudierons les différents points de vue des acteurs de l'école que nous avons recueillis, c'est-à-dire, les ressentis des élèves et les expériences des enseignants. Enfin, nous mettrons en avant différents cas de harcèlement que nous avons pu observer ou que les enseignants nous ont évoqué, afin d'en dégager des solutions possibles pour le harcèlement scolaire en général qui sont préconisées par des spécialistes de l'éducation ou proposées par des enseignants.

1^{ère} Partie : Regards scientifiques et institutionnels sur le harcèlement scolaire

Nous avons tout d'abord cherché à définir le concept de harcèlement scolaire et nous nous sommes intéressés aux directives de l'Education Nationale concernant ce phénomène présent dans les établissements scolaires français.

1. Qu'est-ce que la violence ?

Avant de nous questionner sur le concept de harcèlement scolaire, il nous semble important de nous attacher à la définition même du mot « violence ».

Le sentiment de violence est une sensation partagée par de nombreuses sociétés humaines, mais elle diffère selon les époques (OBIN, 2001). En effet, de nombreux chercheurs montrent que la violence a toujours été présente dans notre société, et que celle-ci est même en baisse. Ce constat peut-être surprenant pour les enseignants qui remarquent que les élèves sont de plus en plus difficiles et que la violence est très présente au sein des établissements scolaires. Cependant, il est tout de même montré qu'au sein de notre société française la violence est moins présente. Ce mot regroupe un grand nombre de violences différentes, telles que les guerres, les homicides, les viols, les coups et blessures, les insultes, le harcèlement sexuel ou moral... Si nous prenons l'ensemble des violences au sein de notre société, l'histoire montre donc que notre société est moins violente. (DORTIER, 2016). Cette baisse s'explique par nos normes et valeurs, ainsi que les codes sociaux, moraux et juridiques, qui sont en perpétuelles évolutions. Il y a plusieurs siècles, la violence était davantage acceptée voire normalisée. Aujourd'hui, ces codes permettent de limiter la violence, particulièrement la violence physique et verbale. Pour le bien-être et le bon fonctionnement de la société, la République française doit contenir cette violence. C'est pour cela que des lois sont mises en place. Un établissement scolaire doit également limiter la violence, le règlement intérieur est ainsi un des outils utiles pour cadrer la violence.

Quels que soient le type de violence et le lieu où elles se produisent, le point commun des violences est l'objectif intentionnel de faire mal. Il s'agit donc de passer à l'acte, en agissant sous pulsion ou non, en réalisant une agression contre soi-même ou autrui. L'OMS définit la violence de la manière suivante : « usage délibéré ou menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance, de la menace directe ou indirecte contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, une discrimination, un mal développement ou une carence. » A

l'inverse du sens commun, l'OMS considère que la violence n'est pas seulement physique, mais également psychologique. OLWEUS complète cette définition en y ajoutant les atteintes à la personne qui sont verbales et indirectes. Il s'agit du mépris, de l'exclusion voire du manque de politesse (BLAYA, 2006). Ces actions sont sous la responsabilité du sujet qui est responsable de ses actes. Il ne peut se défendre au nom d'un déterminisme psychologique, sociologique ou culturel (OBIN 2001). Il est donc important, dès le plus jeune âge, de développer cette idée de responsabilité et de montrer aux enfants la gravité de la violence, ainsi que ses conséquences éventuelles. Nous savons qu'il est impossible que tous les individus soient éduqués d'une manière identique sur ce sujet. En effet, certains enfants vivent dans un climat de violence au sein même de leur famille. Ainsi, c'est à l'école d'être présente pour éduquer les élèves sur cette question. Il s'agit d'éduquer selon trois axes : « agir sur les facteurs de développement de l'agressivité », « comprendre le système de normes morales et de règles juridiques et travailler sur leur appropriation », « favoriser, dans certaines activités, l'expression symbolique de l'agressivité ». Cette éducation, à l'école, doit être ancrée dans une volonté de lutte contre la violence en transmettant une culture commune. En effet, notre humanité est fondée sur la culture et non sur la prédominance de la violence (OBIN, 2001).

L'objectif de l'école est donc de transmettre une culture commune à tous afin de réguler la nature humaine qui se caractérise entre autre par la violence. La violence et le climat scolaire sont donc des préoccupations majeures pour les enseignants. Pour autant, nous avons pu observer différentes situations de violence au sein des écoles. Quel enseignant n'a pas vu une scène de bagarre dans la cour de récréation au moins une fois par an ? Si de temps en temps il s'agit d'un jeu entre élèves, il n'en est pas toujours le cas. Et c'est quand la victime n'est pas d'accord qu'il faut agir contre la violence. Les enseignants doivent donc être vigilants à ces scènes de violence présentes au sein des établissements scolaires. Par ailleurs, ils doivent également porter une attention particulière à un phénomène qui était peut-être présent depuis toujours, mais qui semble être mis sur le devant de la scène depuis quelques années, il s'agit du harcèlement.

Nous l'avons évoqué précédemment, nous allons étudier ce dernier phénomène. Nous pouvons alors nous questionner sur la définition de ce concept.

Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ? En quoi consiste-t-il ? Quelles conséquences a-t-il sur les élèves, les apprentissages et le climat de classe? Les enseignants peuvent-ils lutter contre ce phénomène ? Les enseignants ont-ils les moyens nécessaires pour prévenir et agir? Quels sont-ils ? De nombreuses questions se posent et nous allons désormais essayer d'y répondre.

2. Le harcèlement scolaire

1.2.1 Définition du harcèlement

La question de la violence scolaire s'est vue se développer depuis les années 1990 avec différents termes selon les décennies. Au cours de nos recherches, nous avons rencontré ces termes, qui diffèrent également selon les auteurs et leur origine. Ces différentes notions permettent de comprendre le terme de violence.

Les établissements scolaires sont envahis de faits de désordres, de refus de coopérer, de bagarres, d'insolences, de mots déplacés, d'humiliations envers une personne ou l'institution... Ces actes sont contraires aux conduites demandées par l'école, qui sont le respect d'autrui et du matériel, la collaboration, le soutien et l'entraide (GALAND, 2011). Ainsi, toutes ces actions sont ce que nous pouvons appeler des violences, envers les personnes ou contre l'institution et son personnel. De ce terme, DEBARDIEUX distingue le terme d'incivilité de celui de microviolences, phénomènes qu'il a pu observer dans les établissements scolaires. Il considère les incivilités, terme largement utilisé dans les années 1990, comme « un ensemble de faits cumulés, pénalisables ou non, de petits délits ou infractions non pris en compte qui, répétés, induisent dans le milieu scolaire une impression de désordre, un sentiment de non-respect ». Les incivilités peuvent être de différents types : dégradation, vandalisme, manque de courtoisie, insultes, comportement perturbateur, occupation de l'espace... Le deuxième terme, « microviolence », qui est apparu vers les années 2000, est défini de la manière suivante « péri-délits, micro-victimation¹, délits sans victimes directes, répétitivité et fréquence des désordres et infractions parfois ténus et inaperçus, qui, lorsqu'ils ne sont pas pris en compte, perturbent l'ordre scolaire et rendent la vie en collectivité difficile ». Les délits sont, à la base, mineurs, mais sont cumulés au quotidien. Le véritable problème est ainsi la répétition qui a des conséquences sur le climat scolaire, le sentiment de sécurité et de protection. Les actes malveillants qui sont répétés envers une même personne constituent le harcèlement scolaire ou le *schoolbullying*, terme largement répandu dans les pays anglo-saxons (BLAYA, 2006). En mai 2011, des assises nationales sur le harcèlement

¹ Micro-victimation : faits ou incivilités qui touchent le quotidien des établissements scolaires.

scolaire ont été tenues à Paris, depuis c'est ce terme qui est utilisé par les chercheurs français. En France, entre 10 à 15% d'élèves sont concernés par ce phénomène, soit plus d'un enfant sur 10 (DERBARDIEU, 2011). L'Education nationale recense 700 000 victimes chaque année. Il est très difficile de connaître le nombre exact de victimes, car certains cas ne sont pas découverts et/ou pas signalés. En septembre 2001, le logiciel SIGNA a été mis en place puis remplacé par le logiciel SIVIS en septembre 2007 pour permettre aux établissements, de manière anonyme, de signaler les cas de harcèlement au sein de leur établissement. Malgré ce logiciel, certains cas de ne sont pas signalés par peur que l'établissement soit en suite stigmatisé. Il est également possible de signaler un cas de harcèlement à l'inspection académique, mais celui-ci n'est signalé que si aucune solution n'est trouvée.

Quels que soient les auteurs, le harcèlement scolaire se définit par de la violence directe ou indirecte difficilement identifiable. Trois critères doivent être présents pour définir cette violence comme une situation de harcèlement. Ces critères sont les suivants : une conduite agressive intentionnelle, des actes répétés sur la durée et une relation d'emprise entre un dominant et un dominé. Les actes de violence peuvent être de plusieurs formes. La violence peut être physique, verbale ou morale. Concernant la violence physique, il s'agira de toutes les brutalités physiques que le corps de la victime subira. La violence verbale se caractérise par les insultes, les surnoms et tous mots blessants pour la victime. La violence morale, quant à elle, est encore plus pernicieuse, sournoise et joue sur l'exclusion, la manipulation et les rumeurs, l'exclusion du groupe en étant la finalité. Certains auteurs y ajoutent également les atteintes aux biens de la personne, c'est-à-dire le vol ou la dégradation des affaires de la victime. Il est important de rappeler qu'une simple bagarre dans la cour de récréation ou un jeu entre les enfants n'est pas du harcèlement. Il y aura harcèlement scolaire lorsque la victime est quelqu'un de passif, qui est contre ces actes qui se répètent, souvent effectués par la même personne, sur la même personne (CATHELINE, 2008). Des enquêtes sur le harcèlement ont commencé depuis 1993 et depuis 2010, CHATEL a préconisé que celles-ci soient effectuées tous les deux ans dans le primaire et dans le secondaire. En France, une enquête a été réalisée durant l'année scolaire 2010-2011 afin de mettre en évidence le nombre de victimes de violences et de harcèlement dans les écoles élémentaires. 12 236 élèves de cycle 3 ont été interrogés, sur 157 écoles différentes et d'académies différentes.

48,6% des élèves ont subi des violences verbales. De ces élèves, 16% ont été victimes souvent ou très souvent d'un surnom méchant et 25% d'injures fréquentes. Concernant les violences physiques, 49,6% se plaignent d'avoir été victime de violence physique dont 17% ont été tapées souvent ou très souvent. Ces chiffres ne représentent pas que le harcèlement scolaire. Cependant, l'enquête a mis en évidence l'aspect répétitif de ces violences. La conclusion est que 14% des élèves français sont victimes de harcèlement verbal ou moral et 10% de harcèlement physique. Dans certains cas, le harcèlement scolaire est constitué de deux voire plus de ces formes de violences. 11,7% des élèves sont victimes de violences à la fois physiques et verbales dont 4,9% de manière sévère et 5% de façon modérée. Ainsi, plus quelqu'un est victime de violence verbale et plus le risque d'être victime de violence physique s'accroît (DERBARDIEUX, 2011). Concernant l'académie Orléans-Tours, durant l'année scolaire 2014-2015, 28% des cas de harcèlement signalés sont liés à la violence physique, 35% à la violence morale et 36% à la violence verbale.

Nous pouvons nous questionner sur la fréquence nécessaire pour que ces actes soient reconnus comme du harcèlement scolaire. S'agit-il d'être victime d'un acte malveillant tous les jours ou tous les mois ? D'un chercheur à un autre, la répétition est perçue différemment. OLWEUS et ROLAND considèrent qu'il ne peut y avoir du harcèlement si les actes ne se produisent pas au moins une fois par semaine pendant un mois. LOVENSTEIN rejoint ces deux auteurs pour les actes une fois par semaine, mais considère qu'ils doivent durer pendant au moins six mois. Quant à SMITH et LEVAN, des actes de violence une fois ou deux pendant la semaine ou même le trimestre peuvent être considérés comme du harcèlement. Peu importe le nombre d'actes par jour ou par semaine, il s'agit d'actes vécus régulièrement. Et tous les chercheurs sont d'accord pour remarquer un abus de pouvoir de la part de l'agresseur provoquant une relation de domination et de force sur la victime (BLAYA, 2006). Bien qu'une relation de ce type pourrait sembler facile à observer, le harcèlement scolaire est un phénomène connu depuis peu par les professionnels de l'éducation, car très difficilement identifiable. En effet, les actes sont ceux que nous pourrions caractériser de futilité si nous les isolons. Par exemple, un petit surnom pas très gentil le lundi ou un tirage de cheveux le jeudi. Le véritable problème est cette répétition. La victime subit de nombreux petits faits répétés. Isolés, ils sont sans grandes conséquences, mais répétées, elles font naître chez la victime un sentiment

de mal-être. Nous verrons par la suite les conséquences sur les élèves. Cette répétition est ressentie par la victime, mais il est difficile pour les enseignants de l'observer, car les agresseurs sont habiles ou s'arrangent pour agir de manière discrète.

La difficulté de s'en apercevoir est également due au fait que les actes peuvent être subis dans divers lieux de l'école. Pour la victime, tous les lieux de l'école sont source de stress, car elle sait qu'elle n'y est pas en sécurité. Il s'agit de la cour comme de la cantine, des couloirs, des toilettes, des abords de l'école, du gymnase... et de la salle de classe elle-même. Dans les toilettes ou la cour de récréation, beaucoup d'actes sont réalisés méridienne. Les enfants profitent d'être sous la surveillance d'autres adultes que leurs enseignants, et supposés moins vigilants. Les actes peuvent être également réalisés au sein de la classe, mais pas de manière flagrante. Lorsque cela se déroule en classe, les agresseurs peuvent agir lorsque l'enseignant est occupé à écrire au tableau et donc retourné. Dans les couloirs, il est impossible de voir tous les élèves en même temps tout en marchant pour aller jusqu'à la classe. Un élève peut en pousser un autre sans en être vu. Dans les cours de récréation, il y a bien souvent des coins peu visibles des enseignants pour agir en toute discrétion... Et nous avons également pu observer que le harcèlement scolaire peut se produire grâce à des petits papiers que les élèves se font circuler en classe ou dans les moments de pause. Sur certains papiers sont inscrites des insultes ou des menaces envers la victime (GALAND, 2011).

Par ailleurs, depuis quelques années, le harcèlement scolaire a pris de l'ampleur à cause d'internet. Il s'agit du cyber-harcèlement. Le harcèlement scolaire a toujours plus ou moins existé, mais lorsque l'enfant quittait l'école, il se savait tranquille jusqu'à ce qu'il y retourne. La maison était ainsi un lieu de sécurité pour celui-ci. Désormais, il n'en est plus le cas. En effet, la nouvelle technologie et les réseaux sociaux permettent aux harceleurs de continuer leurs actes le soir en rentrant chez eux. Grâce à ceux-ci, et grâce aux téléphones portables, les acteurs peuvent lancer des rumeurs ou des insultes visibles de tous. Ces insultes peuvent également être anonymes, ce qui renforce le sentiment d'insécurité chez la victime car elle ne sait qui l'agresse (MOLIERE, 2015). Dans l'académie Orléans-Tours, 1% des cas signalés à l'inspection académique sont des cas de cyber-harcèlement. Cependant, ce chiffre

ne représente pas la totalité des cas, car sont signalés seulement les cas de harcèlement scolaire qui n'ont pu être réglés par le responsable de l'établissement ou les enseignants.

Dans l'académie Orléans-Tours, à en croire les cas signalés, la répartition se fait particulièrement dans les écoles primaires, soit 58% des cas, puis au collège avec 35% des signalements. Le reste des cas signalés sont répartis entre les lycées généraux et professionnels. Un nombre important de cas signalés au collège se sont déroulés entre des élèves de 6ème et les cas signalés à l'école primaire ont été réalisés par des élèves de CM1 ou de CM2. L'Education Nationale dénombre 10% des écoliers et des collégiens victimes de harcèlement scolaire, dont 6% sont considérés comme des victimes sévères et très sévères. Il y a donc un travail à faire particulièrement en cycle 3 puis en cycle 4. D'autant plus que des études ont montré que les conséquences sont d'autant plus graves quand le harcèlement est subi à l'âge de 8 à 11 ans (CATHELINE, 2016).

1.2.2 Les différents acteurs

Le terme de stigmat désigne un attribut qui disqualifie l'individu et l'empêche d'être accepté et intégré dans la société. Les types de stigmates peuvent être un aspect corporel, un caractère (croyances, mœurs, statut), une appartenance ethnique ou religieuse... Ces attributs distinguent les individus d'une même catégorie et ont une place importante dans notre société. Ainsi, les stigmates créent de la discrimination et n'offrent pas les mêmes chances à tous sous prétexte d'une différence. Les personnes stigmatisées ont tendance à vouloir corriger cet attribut pour améliorer sa condition de vie ou se renferment sur elles-mêmes au risque de se couper de toute relation sociale. Quoi qu'elles fassent, le fait d'être stigmatisé peut avoir de conséquences graves au point de perdre ses repères et son identité (GOFFMAN, 1975). De nos jours, les différences stigmatisantes prennent encore une place pesante dans notre société et celles-ci peuvent être la source du harcèlement scolaire. Les stigmates à l'école sont sur les aspects du travail scolaire, les comportements à l'école et l'individu en lui-même (AUGER, ROMAIN, 2014).

Enfant, le groupe est très important pour qu'un enfant construise son identité et se sente protégé. En effet, les enfants se construisent et grandissent en se comparant, en cherchant des points communs et des différences. Ainsi, dans un groupe, il doit y avoir des différences entre les enfants, mais elles ne doivent pas être trop importantes. Si les différences sont trop importantes, il y a un risque de mise à mal du groupe, d'exclusion voire de harcèlement par les autres membres du groupe (CATHELINE, 2016). Le harcèlement va alors faire émerger plusieurs acteurs, ceux qui ont une différence et ceux qui ne l'acceptent pas.

Dans un cas de harcèlement, il y a trois acteurs qui entrent en jeu, l'agresseur ou le harceleur, la victime et le témoin. Ces acteurs peuvent être des garçons comme des filles. Il est prouvé que les filles sont plus souvent victimes que les garçons, mais les statistiques ne montrent aucune différence de sexe chez les agresseurs mise à part le type d'actions. Au cours de nos recherches, nous avons pu voir que certains critères de ces acteurs peuvent alarmer les enseignants concernant un enfant victime ou un enfant harceleur. Les enseignants doivent donc être vigilants à certains signes sans pour autant stigmatiser les élèves qui ne seront pas forcément victimes ou agresseurs. Ils doivent également aller voir ce qui se passe dans le groupe et leur parler afin de détecter tout comportement mettant à mal un individu (CATHELINE, 2016).

Nous venons de voir que dans la société certains individus sont stigmatisés par les autres du fait d'une différence. Dans un cas de harcèlement, la majorité des agresseurs justifient leurs actes du fait que la victime est différente d'eux et qu'ils ne l'acceptent pas. Le premier critère de différence est le poids de la victime. Au cours de plusieurs entretiens avec des enseignants, les cas de harcèlement rapportés étaient souvent parce que la victime avait une corpulence supérieure à la moyenne. Le deuxième critère est la taille. Par exemple, une fille plus grande que les autres ou un garçon plus petit que les autres ont davantage de risque de se faire harceler qu'un enfant de la même taille que l'agresseur. Le troisième critère est celui de l'apparence. Il comprend les vêtements, les manières et l'apparence physique, c'est-à-dire, si un enfant ne porte pas de vêtements de marques contrairement à ses camarades, s'il est roux ou si sa peau est plus foncée que celle de son agresseur. Un enfant harcelé est donc souvent différent des autres. Nous avons vu le critère du poids, de la taille et de

l'apparence physique, mais il y en a également d'autres qui peuvent entrer en jeu. Si un enfant est porteur de handicap, de troubles ou si sa personnalité est dite originale, il peut également être victime de harcèlement. Toute différence peut ainsi faire naître du harcèlement. Cependant, tout enfant différent n'est pas victime de harcèlement et d'autres éléments sont souvent communs aux victimes de ce phénomène. En effet, la majorité des victimes sont des enfants isolés avec peu d'amis, avec des difficultés à s'affirmer et parfois en difficulté scolaire. Les victimes sont donc souvent seules avec un sentiment qu'elles n'ont aucun soutien de la part du groupe ou de l'institution. Nous pouvons dire qu'elles sont vulnérables et que de ce fait, elles se replient souvent sur elles-mêmes et ne disent rien sur leur situation. De ce constat, nous en concluons qu'un travail sur les différences est à faire dès le plus jeune âge (CATHELINE, 2008).

Concernant les agresseurs, c'est peut-être surprenant, mais ces derniers ont souvent les mêmes fragilités que les victimes. C'est-à-dire, leur situation, souvent familiale, les pousse à agir hors limite, à transgresser les règles. Les facteurs de risque à devenir violent et à harceler un autre élève sont des situations familiales particulières, le manque d'affection, l'environnement social, l'habitat les conditions de vie socio-économiques, une prédominance de la violence dans leur vie exprimée par leurs proches ou via une fréquentation assidue des jeux-vidéos... Ces situations ne sont jamais stables et idéales pour le bon développement des enfants. Pour cela, de nombreux agresseurs peuvent devenir victime par la suite ou l'ont été auparavant (CARRA, FAGGIANELLE, 2011). Dans leurs comportements visibles, ils manquent d'empathie, ont un fort charisme et en apparence, une bonne estime d'eux-mêmes, sont comiques, capables de mentir aux adultes, agressifs et ont besoin de dominer entraînant ainsi avec eux deux ou trois autres personnes satisfaits d'être dominés. Ils sont également impulsifs, provocants pour le plaisir et moqueurs. Physiquement, ils sont souvent plus grands et plus forts que leurs camarades. Enfin, leurs résultats scolaires sont souvent faibles voire apparentés à l'échec scolaire. En effet, ils ne voient pas l'intérêt de l'école qu'ils considèrent comme une perte de temps (CATHELINE, 2008).

Le troisième acteur du harcèlement est le témoin. En effet, s'il n'y a pas de témoin, le harcèlement ne durera que peu de temps, car les agresseurs, qu'ils soient seuls ou à plusieurs, ont un besoin de reconnaissance et attendent des autres qu'ils

les poussent à continuer. Cependant, nous pensons qu'ils sont souvent rieurs et moqueurs. Le rire s'inclut dans le dynamisme du harcèlement et ces comportements renforcent donc les actions des harceleurs. Ils ressentent également la peur d'être victime par représailles s'ils signalent la situation aux adultes. Tous les témoins ne rient pas forcément ou peuvent ne ressentir aucune peur, cela dépend des enfants. SALMIVALLI distingue trois types de réactions de la part des pairs : les supporteurs, les outsiders et les défenseurs. Les supporteurs soutiennent les harceleurs dans leurs actes en y assistant, en rigolant... Les outsiders ne sont ni pour ni contre, ils ne se positionnent pas et se taisent sur la situation. Les défenseurs, les plus rares, défendent la victime et essaient de stopper la situation en allant avertir un adulte ou un essayant de trouver une solution (BELLON, GARDETTE, 2011). Le rôle de l'enseignant est alors de développer le nombre de témoins défenseurs en faisant prendre conscience de la gravité du harcèlement et en faisant naître une conscience morale chez leurs élèves. Les élèves doivent comprendre la différence entre dénonciation, qui est un acte citoyen puisque cela fait connaître un acte répréhensible, et délation qui est une dénonciation basée sur des motifs méprisables. Dénoncer une situation où une personne est en danger est donc un acte citoyen.

Beaucoup de facteurs rentrent en jeu quand nous essayons d'élaborer un profil type des différents acteurs : résultats scolaires, situation familiale, conditions de vie sociales et économiques, personnalité... Les enseignants doivent donc être vigilants à tous ces facteurs, car ils peuvent entraîner de la violence voire du harcèlement scolaire (BLAYA, 2006).

1.2.3 Les conséquences éventuelles du phénomène

Si la lutte contre le harcèlement prend de l'ampleur depuis quelques années, c'est parce que les spécialistes de la question ont prouvé que les conséquences de ce phénomène peuvent être graves à court terme comme dans la vie future.

Tout d'abord, c'est sur la classe et plus précisément sur le climat scolaire ou le fonctionnement du groupe qu'agissent ces comportements. Si le climat de classe est bon, les élèves savent ce qui est permis et ce qui est intolérable. Une classe où du

harcèlement serait présent est une conséquence d'une classe sans cohésion ni respect des règles. Or, un bon climat de classe est favorable pour les apprentissages de tous. Du harcèlement scolaire dans une classe peut avoir des conséquences sur les résultats de tous les élèves. Par exemple, nous imaginons bien que les travaux de groupe ou le tutorat seront particulièrement difficiles à mettre en place voire sans aucun effet contrairement à une classe avec un bon climat. Par ailleurs, ce constat est un cercle vicieux, car un mauvais climat de classe est défavorable aux apprentissages, et l'échec scolaire entraîne également ce mauvais climat voire du harcèlement (BLAYA, 2006). Hors les missions de l'école sont de favoriser le vivre ensemble, de transmettre des valeurs communes et de permettre la réussite de tous.

Les conséquences se jouent surtout d'un point de vue individuel, c'est-à-dire, sur l'individu en lui-même et particulièrement sur le métabolisme et les défenses immunitaires. Que ce soit les victimes ou les témoins, le harcèlement peut provoquer des conséquences sur leur état de santé. Par exemple, un arrêt de croissance, des vomissements, des évanouissements, des maux, des insomnies, des problèmes de vue, des troubles alimentaires... (BLAYA, 2006). Par ailleurs, bien souvent pour se protéger, les victimes comme les témoins peuvent avoir des comportements violents sur les autres et sur eux-mêmes. Nous pensons, par exemple, à la scarification. Ces comportements peuvent bien évidemment avoir des conséquences sur l'état de santé des enfants.

Les conséquences peuvent également jouer sur l'état mental des victimes ou des témoins. Ceux-ci peuvent alors avoir des sautes d'humeurs, un sentiment d'inutilité, de la tristesse, une baisse de leur estime, de la fatigue, un risque de dépression... Ces ressentis peuvent s'estomper pendant les vacances. Ces symptômes peuvent aller jusqu'au suicide, ou la tentative de suicide, chez certaines victimes qui sont en réalité un appel à l'aide. OLWEUS a remarqué qu'à 23 ans, des anciennes victimes peuvent toujours avoir des problèmes de dépression ainsi que d'estime. Des études montrent que 38% des patients dans une clinique de jour ont vécu une expérience de harcèlement ou de maltraitance à l'école (BLAYA, 2006).

Pour ce qui est des conséquences que seules les victimes peuvent subir, nous pouvons rajouter le sentiment de honte. Les différentes actions touchent les victimes

dans leur sphère la plus intime. Ces émotions les empêchent de parler, ce qui fait accroître la souffrance. Les victimes finissent par penser que la situation est de leur faute et il sera alors difficile de retrouver une image positive d'eux-mêmes (TOZZI, ROCHEX, 1998). Les témoins peuvent également se sentir coupables de ne rien dire. Cette peur peut entraîner un mal-être très profond. Enfin, des études ont montré qu'un sentiment d'échec personnel était très présent chez les agresseurs à l'âge adulte (AUGER, ROMAIN, 2014).

Le harcèlement peut également toucher les victimes qui s'isolent et s'adaptent difficilement. Le repli sur soi et les troubles dans la socialisation sont typiques des victimes de harcèlement scolaire. Ces constats sont visibles à l'école comme dans la vie adulte. Par ailleurs, lorsqu'ils ont été victimes, ils ont eu le sentiment de n'avoir personne à qui parler. Ce sentiment perdure également à l'âge adulte lorsqu'ils ont un quelconque problème. La socialisation d'un enfant agresseur peut également être difficile, car, toute sa vie, le risque de rester un « tyran » au travail ou au sein de sa famille est très fort. Sa vie future risque ainsi d'être marquée par la violence ou la délinquance. Pour les témoins, le harcèlement scolaire donne une mauvaise image de ce qu'est un groupe ou la société. En effet, ce phénomène, s'il n'est pas réglé, enseigne la loi du plus fort et du silence ainsi que la non-assistance à personne en danger. (TOZZI, ROCHEX, 1998). La sensation agréable de l'appartenance à un groupe n'est pas présente non plus pour les témoins de harcèlement scolaire.

Les autres conséquences du harcèlement sur les victimes sont sur le regard qu'elles portent à l'école. De ce fait, les victimes perdent petit à petit le goût du travail. De nombreux enfants victimes de harcèlement ne souhaitent plus aller à l'école et inventent des stratagèmes pour l'éviter, par exemple, des maux réguliers le matin avant de partir. L'éducation nationale a montré que l'absentéisme a des conséquences sur les résultats scolaires de ces élèves qui manquent, malheureusement, beaucoup d'heures d'enseignement. Le regard négatif sur l'école est également présent chez les agresseurs et les témoins. En effet, de nombreux harceleurs sont en échec scolaire et les témoins peuvent penser qu'ils ne sont pas non plus en sécurité à l'école puisqu'ils ont peur, à leur tour, d'être victimes. Il est montré que l'avenir des harceleurs est souvent marqué par une formation moins qualifiée et du chômage de longue durée. Tous ces faits montrent que les élèves ne

se sentent pas sereins à l'école où ils devraient pourtant se sentir en sécurité. DEBARDIEUX a ainsi montré que 8,4% des élèves confrontés à harcèlement dans leur classe se sentent plutôt mal à l'aise à l'école et 2,7% pas bien du tout (AUGER, ROMAIN, 2014).

Le harcèlement est donc un phénomène à prendre au sérieux puisque ses conséquences sont graves, que ce soit à court terme ou à long terme. Ces conséquences à long terme sont d'autant plus importantes quand le harcèlement se joue entre des élèves âgés de 8 à 11 ans. En effet, cette étape de la vie est très importante dans le développement et la construction de l'individu. Des individus ayant été victimes de harcèlement à cet âge ont une tendance dépressive ou des troubles alimentaires plus importants que la moyenne à l'âge adulte, ainsi que des difficultés dans les relations sociales que les victimes de harcèlement plus âgées (CATHELINE, 2016). Du fait de ces conséquences, l'Education Nationale a reconnu qu'il fallait agir pour le bien-être de tous. Nous allons désormais chercher à étudier les directives du gouvernement français ainsi que les actions préventives qui sont possibles de mettre en place.

3. Mise en garde et recommandations officielles sur le harcèlement et les pratiques préventives du phénomène

L'Education nationale ainsi que de nombreux chercheurs prennent à cœur la question du harcèlement scolaire. Nous allons désormais étudier les directives du gouvernement français afin d'agir sur le phénomène puis voir l'intérêt des pratiques préventives que les spécialistes préconisent.

1.3.1 La mobilisation du gouvernement

En mai 2011, des assises nationales sur le harcèlement scolaire se sont tenues à Paris. L'objectif était de réfléchir à ce phénomène qui touche 1 enfant sur 10 et de trouver des perspectives d'action. En effet, ce phénomène a des effets catastrophiques sur l'état mental et la santé des victimes, des agresseurs et des témoins. Les conséquences sont aussi désastreuses sur leur scolarité. Pour ces raisons, des mesures ont été prises pour que le harcèlement soit connu de tous et que nous connaissions le maximum de ses victimes. A la suite de ces assises, un site internet a été créé, ainsi qu'un logiciel de signalement. La formation des enseignants est désormais préconisée ainsi que l'intervention de partenaires extérieurs qui sont davantage formés à cette question (BELLON, GARDETTE, 2011). Les mesures sont importantes, car le harcèlement scolaire et les discriminations entraînant du harcèlement sont contraires au principe d'égalité que l'Education Nationale veut transmettre aux élèves. C'est donc une priorité du gouvernement de prévenir ces deux phénomènes ainsi que toutes formes de violences à l'école. Ainsi, depuis 2012, l'Education Nationale prend cette question très à cœur en mettant un programme de prévention et d'autres actions.

En amont de ces assises et afin de lutter contre ce problème, la circulaire de rentrée 2009 oblige les chefs d'établissements, dans les règlements intérieurs, à nommer les formes de discriminations et de harcèlement et à mentionner le refus de ces actes qui portent atteinte à la dignité de la personne. Il est du devoir des enseignants de faire respecter le règlement intérieur de leur établissement. Pour une

meilleure compréhension de la part des élèves, il est privilégié de l'étudier en classe et de l'expliciter aux élèves.

Depuis janvier 2012, une campagne contre le harcèlement a été lancée et une journée nationale a été créée en 2015, elle a été abordée en classe le 5 novembre 2016 et il en sera de même tous les premiers jeudis du mois de novembre. Si jusqu'en 2013 la campagne de sensibilisation était pour faire connaître le harcèlement scolaire, désormais, il s'agit d'agir, et ce dès le plus jeune âge. Afin que le nombre de victimes baisse, nous devons expliciter ce phénomène et faire évoluer le regard des témoins. En effet, si la position des témoins change et qu'ils alarment les enseignants au lieu d'être passifs, le nombre de cas de harcèlement peut baisser. Le gouvernement préconise d'agir sur cet acteur.

L'Education Nationale souhaite lutter à partir de quatre axes : la sensibilisation, la prévention, la formation et la prise en charge. La journée nationale a pour but de sensibiliser les enfants à ce phénomène. Un site internet ainsi que des clips vidéo ont été créés spécifiquement pour eux. En plus de cette journée nationale, il est demandé à tous les établissements de mettre en place un plan de prévention pour que le harcèlement baisse. Pour que les actions préventives soient efficaces, les enseignants disposent d'outils, disponibles sur le site internet « Agir contre le harcèlement » ainsi que sur les sites du gouvernement : conseils, protocoles, guides et outils pédagogiques. Ces outils peuvent être utilisés pour aborder le harcèlement qui est désormais inscrit dans les programmes d'EMC. Par exemple, un affichage est proposé représentant dix conseils si nous sommes témoins ou victimes de harcèlement. Par ailleurs, depuis 2013 des formations de neuf heures ont vu le jour et l'objectif est d'atteindre 300 000 personnes sensibilisées d'ici la fin 2016. En 2015, il y en avait déjà 30 000. En parallèle, et pour la prise en charge, des référents, 250 au total, répartis dans les différentes académies, ont été formés à cette question et sont présents pour aider à régler les situations. Via le numéro vert 3020, les familles ou les établissements peuvent les alerter. En 2014, il y a eu 3619 appels et 1226 ont été transmis aux référents. Pour les autres, l'explication des démarches à suivre a été suffisante ou elles n'avaient pas lien direct avec du harcèlement.

1.3.2 Les nouveaux programmes intégrant la lutte contre le harcèlement

Suite à un rapport de l'OMS mettant en avant un lien entre la violence et la santé, une lettre-pétition, à destination du ministre de l'Education Nationale, voit le jour en 2002 afin de demander la formation des enseignants et des élèves à la non-violence et que ce concept soit intégré dans les programmes scolaires. Les enseignants souhaitent également avoir à leur disposition des outils et un nombre d'heures suffisant pour traiter cette question efficacement. Cette pétition a été signée par 14 000 enseignants. A la suite de cette lettre, la notion de respect sera présente dans les programmes avant que l'Education Nationale s'engage dans la prévention du harcèlement scolaire. Ainsi, dans les programmes de 2008, l'enseignement de la tolérance, des droits et des devoirs se fait à l'école élémentaire. Les programmes proposent des compétences à atteindre, via différentes démarches pédagogiques, pour ce qui est de l'éducation à la non-violence et à la paix. Il est préconisé d'étudier la journée internationale de la paix du 21 septembre et celle de la non-violence se déroulant le 2 octobre (ROUSSEL, 2014). L'arrivée de ces notions dans les programmes règle quelques problèmes, mais le harcèlement scolaire est toujours présent dans les écoles et non pris en compte. Comme nous l'avons vu, ce n'est qu'à partir de 2012 que l'Education Nationale s'intéresse à ce sujet et le terme de harcèlement scolaire ne rentrera dans les programmes qu'à partir de la rentrée 2015.

Les programmes actuels d'EMC favorisent le vivre ensemble, transmettent et partagent les valeurs de la République de la Constitution (1958) ainsi que celles inscrites dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1947) et dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant (1989). Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit critique, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations (B.O. 25.06.15). Le harcèlement scolaire contredit ces valeurs que l'Education Nationale souhaite transmettre à tous les futurs citoyens. Le harcèlement scolaire porte également atteinte à la dignité de la personne, pour cela, l'Education Nationale souhaite faire réfléchir les élèves sur l'estime de soi, le respect des autres en mettant en place une interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui. Toute la communauté éducative est concernée et impliquée. Les

professionnels de l'éducation doivent donc être vigilants à cette question en observant les comportements des élèves entre eux et en ayant un regard bienveillant sur eux. En effet, la sixième compétence d'un enseignant évoque le fait de ne dévaloriser aucun élève, de mobiliser les élèves contre les discriminations et le harcèlement, d'être vigilants face à toute forme d'exclusion, de violence ou de discrimination et de résoudre tout comportement inacceptable d'un élève qui porterait atteinte à la dignité d'un autre. Dès le plus jeune âge, l'Education Nationale préconise ainsi le respect entre pairs et l'acceptation des différences. Ces concepts sont intégrés dans le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen) ainsi que dans les nouveaux programmes de l'Enseignement Moral et Civique publiés le 25 juin 2015 et ceux spécifiques à l'école maternelle créés le 26 mars 2015. Il s'agira de développer chez les élèves des connaissances, des compétences ainsi que des attitudes par rapport à la notion de harcèlement scolaire. Voici un extrait de ces deux bulletins officiels orientant les enseignements.

Cycle 1 (PS, MS, GS) :

« L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble ».

La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. (...) L'accueil et la scolarisation des enfants handicapés participent à cet enjeu pour ces enfants eux-mêmes et contribuent à développer pour tous un regard positif sur les différences. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable. L'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons. »

Concernant le cycle 2 (CP, CE1, CE2) et le cycle 3 (CM1, CM2, 6ème), nous pouvons retrouver des éléments de lutte contre la discrimination sous deux axes : « la sensibilité : soi et les autres » et « le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres ». Il s'agit, ainsi, de faire développer une conscience morale chez les élèves et

de montrer que nous sommes contraints par des règles communes à tout individu vivant en France. Le tableau ci-dessous indique qu'en cycle 2, il s'agit de prendre soin de soi et des autres, d'accepter les différences et de respecter les autres et les règles de la vie collective. En cycle 3, les attentes sont les mêmes, mais en manifestant son respect dans son langage et son attitude et en connaissant quelques droits ou règles. Nous pouvons également voir que la question du harcèlement est précisée dans le respect d'autrui et des différences. Elle peut également être enseignée via le droit et la règle puisque depuis le 4 août 2014, le harcèlement moral est un délit et donc puni par la loi.

Cycle	Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
Cycle 2 : La sensibilité : soi et les autres	Prendre soin de soi et des autres.	L'intégrité de la personne.
	Accepter les différences.	Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).
		Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.
Cycle 3 : La sensibilité : soi et les autres	Respecter autrui et accepter les différences.	Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).
		Respect des différences, tolérance.
		Respect de la diversité des croyances et des convictions. Le secours à autrui.
	Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.	L'intégrité de la personne
Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres	Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes d'égalité des femmes et des hommes.	L'égalité entre les filles et les garçons. L'égalité des droits et la notion de discrimination.

Afin d'enseigner toutes ces notions et d'aborder le harcèlement scolaire, il est préconisé de mettre les élèves en action. C'est-à-dire, bien que ceux-ci doivent réfléchir à ces notions et prendre en compte le point de vue des autres, ils doivent également agir ou entrer en action. Concernant ce dernier point, les jeux de rôles sont un exercice efficace. Ils permettent aux élèves d'entrer dans la peau des différents acteurs du harcèlement et de prendre conscience ses éventuelles conséquences.

Pour les rendre acteurs, il est également possible de participer au prix « Non au harcèlement » accessible du cycle 3 au lycée, pour les classes ou le périscolaire. Il s'agit de créer une affiche ou une vidéo de deux minutes sur la prévention du harcèlement. En 2015-2016 a eu lieu la troisième édition de ce prix. Pour ce qui est de la réflexion, il est conseillé de poser des questions, en classe, autour d'une étude de cas. Les questions peuvent être les suivantes : Faut-il intervenir dans cette situation ? Que pensez-vous de l'attitude de tel personnage ? Pourquoi les victimes ne réagissent pas quand elles subissent ? Dans quel état est la victime ? Quelles formes prend le harcèlement ? Jusqu'où peut aller le harcèlement ? Quelles sont les conséquences du harcèlement ? Comment se sortir de la situation ? De nombreuses questions peuvent être posées aux élèves et ces derniers peuvent également se poser ces questions auxquelles il faudra répondre. Il est conseillé d'aborder ses questions avant d'agir afin de mieux comprendre le phénomène (BELLON, GARDETTE, 2011).

Il est également demandé aux enseignants de se baser, régulièrement, sur la Charte de la Laïcité qui doit être affichée dans tous les établissements scolaires. Pour la question du harcèlement scolaire, nous pouvons nous intéresser à plusieurs articles:

- Article 4 : « La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général. »
- Article 5 : « La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes. »
- Article 9 : « La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture de respect et de la compréhension de l'autre. »

Enfin, pour lutter contre le cyber-harcèlement, l'usage du numérique est à enseigner dès le plus jeune âge. Il ne s'agit pas d'enseigner le fonctionnement d'un ordinateur, mais de mettre en avant les dangers et les interdits d'internet et des

réseaux sociaux. En effet, les enfants y ont accès dès le plus jeune âge dans une totale insouciance et parfois, sans surveillance.

Après étude des programmes, nous pouvons voir que la question du harcèlement peut être étudiée sous plusieurs angles et par différents supports. L'axe à choisir diffère des situations. En effet, nos actions seront différentes si des cas de harcèlement sont déjà présents dans la classe ou si notre démarche est préventive. L'Education Nationale et de nombreux chercheurs préconisent d'aborder cette notion avant que des enfants soient victimes de harcèlement scolaire. Il s'agit donc de faire de la prévention et le plus tôt est le mieux afin d'éviter que ça commence ou que ça continue trop longtemps (CATHELINE, 2016).

1.3.3 L'intérêt des actions préventives

Nous avons compris les caractéristiques du harcèlement scolaire ainsi que les conséquences éventuelles et nous avons vu les directives du gouvernement, cependant, nous nous demandons toujours comment agir. Devons-nous avoir une démarche répressive au vu d'un cas de harcèlement ou une démarche préventive en amont ? La sanction ou la tolérance zéro n'a pas fait ses preuves et il est donc conseillé de faire de la prévention tout en accentuant nos actions sur l'éducation. Cette démarche se jouera sur l'établissement tout entier, la classe voire l'individu et mobilisera les différents acteurs de l'éducation des enfants, parents y compris (CATHELINE, 2008).

Un lien entre climat scolaire et harcèlement a été prouvé. Plus le climat scolaire est bon, plus le bien-être chez les élèves est important et moins d'agressions et de harcèlement voient le jour. Selon l'OCDE, six facteurs jouent dans la question du climat scolaire : la qualité du bâtiment scolaire, la relation entre l'enseignant et ses élèves, le niveau d'investissement de l'enseignant dans son métier, l'ordre et la discipline, les problèmes de violence ou de harcèlement et la motivation des élèves. Il est donc important de jouer sur ces différents critères, c'est-à-dire sur l'environnement pour privilégier ce climat scolaire et de former les enseignants à faire en sorte que le climat soit bon. En effet, aucune prévention n'est possible si nous ne connaissons pas le problème et toutes ses caractéristiques. La prévention de la violence scolaire

commence donc à ces différents niveaux. La formation doit également se faire pour les élèves afin d'avoir des témoins réactifs et non passifs face à ce type de situation (LE MASSON, 2014). C'est ce que nous avons vu au sein des préconisations du gouvernement inscrites dans les textes officiels et grâce aux écrits de spécialistes de la question.

Nous pouvons nous questionner sur ce qu'est un programme de prévention. Selon BLAYA, il s'agit d'un « programme visant à réduire la probabilité que les élèves adoptent des comportements perturbateurs ou violents ». L'objectif est donc de réduire le risque de harcèlement dans les établissements scolaires. Ces plans de prévention ont évolué depuis 1992 où le premier a vu le jour grâce à Jack LANG. Si les premiers touchaient particulièrement les établissements du secondaire et ceux dits « sensibles », aujourd'hui, la prévention du harcèlement peut concerner tous les établissements scolaires, du primaire au secondaire. La majorité des programmes se basent sur ceux déjà mis en place à l'étranger depuis des années. Il a été prouvé que ces programmes de lutte contre la violence en général avaient des effets sur le harcèlement scolaire, mais beaucoup de pays ont fait le choix de mettre en place un programme de prévention sur le harcèlement en lui-même. Par exemple, les pays scandinaves ont choisi de mettre en place la méthode Anatole Pikas. Pour eux, des bons élèves ou des élèves ordinaires peuvent être impliqués dans des cas de harcèlement, car ce phénomène concerne le groupe. Ce programme cherche ainsi à défaire la dynamique du groupe de harceleurs et de faire naître un sentiment d'intérêt commun face aux conséquences du harcèlement. Au Royaume-Uni, le règlement anti-harcèlement (Anti-Bullying Policy) a été choisi comme méthode pour agir contre ce phénomène. Depuis 1989, les établissements ont l'obligation, avec les élèves, de rédiger un règlement contre le harcèlement afin de les faire réfléchir sur ce sujet. D'autres pays, tels que la Finlande, le Canada, l'Espagne ont également mis leur programme de prévention en œuvre (BELLON, GARDETTE, 2011). L'objectif de tous ces programmes, qui sont coûteux en temps et parfois en argent, est de réduire le nombre de victimes et non de sanctionner les agresseurs ou de venger les victimes.

Il y a trois niveaux d'intervention pour la prévention allant de l'universel au particulier. Le premier niveau est celui de l'universel. Il s'agit de réduire les risques de violence en adaptant l'organisation de la classe ou de l'établissement. Ce point se

joue donc sur tous les élèves. Le second niveau est celui du secondaire qui souhaite prévenir la violence de personnes identifiées, c'est-à-dire, susceptibles d'être violentes. Enfin, le dernier niveau intervient directement auprès des jeunes violents avec une démarche individualisée et spécialisée en fonction de l'individu (DERBARDIEUX, 2008). Il est recommandé que tous les établissements mettent en place un projet sur la prévention du harcèlement afin de limiter les risques de violence dans celui-ci.

Ainsi, la prévention sera le premier type actions mises en place. Les actions préventives doivent être cohérentes et donc partagées par l'ensemble des enseignants (TARTAR, GODDET, 2006). Si du harcèlement est connu, les enseignants devront agir au moindre fait et rétablir les règles avec les élèves. L'enseignant n'est pas seul à ce moment là, il est important qu'il ait le soutien de ses pairs, c'est-à-dire, de l'équipe éducative. Une fois le problème plus ou moins réglé, les différents acteurs doivent retrouver leur place dans le groupe et retrouver la confiance de chacun. Si tout cela n'est pas retrouvé, les enseignants peuvent faire appel à une aide extérieure qui aura les mêmes objectifs, mais y arriveront par d'autres moyens. C'est le cas de la police, la justice, des médiateurs, des assistants d'éducation, des associations, de la MGEN, de la MAIF prévention... (GAMBACHE, 2002). Avec l'appel de partenaires extérieurs ou des familles, il s'agit de co-éducation. Les différents acteurs doivent dresser un état des lieux, se mettre d'accord sur un vocabulaire à utiliser et se fixer des objectifs ainsi que des actions. La co-éducation s'est révélée très utile dans la lutte contre le harcèlement scolaire (BERGUGNAT, 2011).

Si les enseignants ont les connaissances et les outils pour traiter ce problème ou font appel à des intervenants extérieurs, la prévention est utile. Les programmes de prévention ne sont pas toujours efficaces à court terme, mais le sont sur le long terme, particulièrement quand ils ont été mis en place après un cas de harcèlement. La situation ne se reproduit que rarement (TARTAR, GODDET, 2006). Les plans de prévention des différents programmes ont été évalués. Grâce à ceux-ci, les pays ont observé une baisse jusqu'à 23% du nombre de victimes. En France, la prévention commence tout juste, il faut donc intensifier les actions afin de lutter contre le harcèlement à l'école (BERGUGNAT, 2011).

A travers nos recherches, nous avons pu comprendre le concept de harcèlement scolaire et répondre à certaines de nos questions mises en avant au préalable. Le harcèlement scolaire a de graves répercussions sur l'avenir de l'individu, son état mental et sa santé, ainsi que sur sa scolarité. Pour cela, l'Education Nationale, étant dans une démarche de réussite de tous, préconise un climat scolaire favorable aux apprentissages. En effet, un bon climat de classe limite le harcèlement scolaire qui peut être un obstacle à la réussite. Nous avons également vu l'importance de la prévention puisque celle-ci peut limiter le harcèlement scolaire. Dans la suite de cette étude, nous chercherons donc à comprendre en quoi la pratique et la vigilance des enseignants peuvent prévenir ou agir sur le harcèlement entre élèves, à l'école primaire. Nous tenterons d'étudier ce point en nous axant sur la négligence des enseignants concernant le harcèlement scolaire. En effet, la communauté éducative, de ce que nous avons pu observer, négligerait, voire ignorerait, facilement des cas de harcèlement. Nous comprendrons également l'importance de la prévention via le travail en équipe et la collaboration avec des partenaires qui permettraient une plus grande efficacité des missions.

Après avoir abordé la vision des scientifiques et des politiques sur ce sujet, il s'agit désormais de nous diriger vers le point de vue des professionnels de l'éducation et celui des élèves afin de comprendre davantage le harcèlement scolaire et tenter de trouver des solutions à celui-ci.

2^{ème} Partie : Le point de vue des acteurs de l'école

Il s'agit désormais de nous intéresser aux regards que les acteurs de l'école portent sur le harcèlement scolaire. Nous n'avons pu interroger les parents, qui sont des partenaires et des acteurs dans l'éducation des élèves, cependant nous nous sommes dirigés vers les élèves et les enseignants. A travers notre démarche, explicitée par la suite, nous avons donc cherché à comprendre la définition qu'ils portaient au phénomène de harcèlement scolaire ainsi que leurs ressentis.

1. Le point de vue des élèves

2.1.1 Le harcèlement scolaire pour les élèves

L'Education Nationale souhaite que toutes les classes françaises évoquent le harcèlement scolaire le 5 novembre 2015. Ayant connaissance de cette instruction officielle, nous pensions que tous les élèves auraient déjà entendu parler de ce terme. Pour autant, aucun enseignement n'avait été effectué sur cette thématique et ce concept n'était connu que par certains élèves de la classe de CM1 où nous sommes intervenus. Nous avons donc cherché, par le biais de notre débat, à faire émerger les conceptions initiales des élèves. Pour cela, nous avons proposé aux élèves de lire une bande dessinée « Des grands embêtent Lulu à la récré » racontant le quotidien d'une élève se faisant harceler à l'école. Le support fictif permettant de faire médiation entre les élèves et le conflit qui pouvait, potentiellement, être présent dans la classe. A la suite de cette lecture, les élèves se sont exprimés sur leur compréhension de la bande dessinée et sur leurs sentiments lors du débat puis à partir d'un questionnaire (*voir annexe II*). Nous leur avons posé des questions afin de les aider dans leurs réflexions et de construire leur jugement. Les questions étaient par exemple : Qu'est-ce que le harcèlement selon vous ? Où cela se passe-t-il ? Est-ce acceptable ? Quelles conséquences pouvez-vous imaginer ? Avez-vous déjà été témoins de ce genre de scène ? De ces questions nous avons pu tirer des éléments de connaissance sur le sujet que nous allons désormais examiner.

Pour les élèves, le côté physique est mis en avant dans le harcèlement scolaire et est sorti en premier. Ainsi, les élèves nous ont dit que le harcèlement c'est quand « on tape des gens ». En effet, les élèves nous ont évoqué les coups, les bagarres dans la cour de récréation... A notre surprise, nous avons vu que bien qu'ils ne connaissent pas les termes, ils ont conscience des autres formes de harcèlement scolaire. En effet, ils ont mis en avant les insultes mais également les menaces et l'exclusion. Ils ont réussi à donner divers exemples de harcèlement scolaire comprenant différentes formes que nous pouvons retrouver ci-dessous :

« Le harcèlement c'est par exemple, si on est à l'école, bah on continue à l'insulter, à l'embêter à longueur de journée. Et qu'après on le tape et ça nous fait rire. »

« Aussi des fois y a des gros mots, ils les traitent de tous les noms. Du genre des surnoms et, ils les poussent. Il dit qu'il est, il est timide et voilà. »

« C'est des personnes, ils essaient de faire peur aux plus petits pour qu'ils fassent tout ce qu'ils veulent. Par exemple, ils lui disent « demain tu me donnes ton gouter sinon je te tape ». C'est pour lui faire peur, comme ça la prochaine fois il lui donne tout ce qu'il veut. »

Nous avons ainsi vite compris que le phénomène était connu de leur part. Ainsi, ils ont été capables de nous citer les lieux où le harcèlement agissait : la cour de récréation, la classe, la cantine, les toilettes, le terrain de football, la rue... Ces lieux étaient d'autant plus connus que les élèves de cette classe étaient témoins de harcèlement scolaire depuis quelques mois. En effet, depuis le début de l'année scolaire un des élèves se faisaient harceler par quelques-uns de ses camarades. Lors d'un des débats, qui s'organisaient par demi-classe, le cas de cet élève a été mis en avant et découvert par l'enseignante. Ils avaient donc conscience des lieux d'agissement. Certains ont également mis en avant la notion de différence. Ces élèves savaient que la majorité des victimes étaient dans cette situation du fait d'une différence. La question de la différence est très ancrée chez les élèves et ils n'acceptent pas toujours les particularités de chacun. Un enseignement sur le respect des différences doit donc être effectué pour éviter les propos suivants :

« En fait, c'est Marceau, il est embêté par les autres parce qu'il est, il est... Il ne nous ressemble pas, il est différent de nous. Et bah tout le monde lui dit, par exemple « t'es un ballon » ou « t'es une grosse vache » et tout ça. Parce que des fois, y a des gens dans la classe, en fait, qui disent « viens, tu vas voir, je vais te taper dans la cour » et après ils le tapent. Mais les maitresses elles savent pas tout ça parce que Marceau il se défend, il tape aussi. C'est juste pour lui faire peur. Et puis il y a une fille, qui est assise derrière lui qui des fois prend un bout de papier pour faire semblant. Elle va faire semblant de le mettre à la poubelle et quand elle va revenir elle va faire tomber ses affaires ou lui faire une tape. »

De plus, pour eux, le harcèlement se déroule à partir d'une relation d'emprise, de force. Ceux-ci ont raison mais eux ne voient que le côté de l'âge. En effet, dans les exemples donnés il était souvent question de grands embêtant les plus jeunes. La question des résultats scolaires est apparue grâce aux paroles d'un élève. Un enfant harcelé peut l'être du fait de ses difficultés à l'école. Il y a donc une question de faiblesse. Or, la relation de force est plus complexe que cela et ne peut être comprise par des élèves de cet âge.

Le caractère répétitif n'était pas ancré dans leurs représentations. En effet, ils ne l'ont que très peu mis en avant. Après analyse du débat, nous nous sommes rendus compte que les élèves ayant conscience de cette particularité avaient été soit agresseurs soit victimes durant leur scolarité. Concernant les témoins, ils ne savaient pas que le harcèlement agissait dans le temps et que cela se répétait, souvent très régulièrement.

Nous avons également cherché ensemble les conséquences que le harcèlement scolaire peut avoir sur les victimes. La première conséquence évoquée a été le suicide. Nous n'avons pas souhaité aller sur cet axe mais nous nous sommes aperçus qu'ils entendaient ce qui se passait dans l'actualité. Les autres conséquences mises en avant ont été la crainte d'aller à l'école, la tristesse de ne pas avoir d'amis, la peur... Cette dernière émotion a d'ailleurs pris beaucoup de temps car elle n'était pas seulement ressentie par la victime mais aussi partagée par d'autres témoins, ce que nous verrons ensuite. Il est également ressorti le lien avec la scolarité, d'abord évoqué par Marceau, victime de harcèlement encore méconnu pour notre part. Pour eux, une victime, si elle ne souhaite pas venir à l'école, elle sera en échec scolaire et redoublera. Elle n'aura plus envie d'apprendre et cela peut avoir des influences sur la vie future. Les élèves ont ainsi évoqué le fait qu'elle ne passera pas son brevet ni son bac et qu'elle n'aura jamais de métier ou bien un métier non désiré. Nous avons donc senti l'importance de l'école à leurs yeux et le fait d'y être bien. Pour ces raisons, nous avons essayé de leur faire comprendre l'importance de signaler toute situation suspecte aux enseignants qui, parfois, ne peuvent se rendre compte qu'il y a du harcèlement dans l'école. Les élèves en sont d'ailleurs conscients puisque pour Marceau, les agresseurs agissent toujours derrière le dos de l'enseignant et que c'est eux-mêmes qui nous l'ont rapporté.

Enfin, une activité individuelle d'écriture a permis, à la suite de ce débat, de voir ce que les élèves retenaient du harcèlement scolaire. La consigne était la suivante : Avec tes mots, essaie de définir le terme de harcèlement scolaire. Voici quelques exemples de réponses :

« Le harcèlement scolaire c'est des enfants qui sont insultés, qui reçoivent des coups ou personne ne veut jouer avec eux. »

« Le harcèlement scolaire c'est quand on embête et quand on insulte.»

« Le harcèlement c'est de la violence, obliger quelqu'un à faire quelque chose de mal.»

« C'est une personne qui dit des gros mots et tape tous les jours. »

« Les types de harcèlement sont le harcèlement moral, le harcèlement verbal et le harcèlement physique. Pour que ça soit du harcèlement, il faut que ça se reproduise plusieurs fois. Si on ignore l'agresseur, il pourrait arrêter ou bien taper tant qu'il ne sera pas énervé sur un autre.»

« Le harcèlement scolaire c'est quelqu'un qui tape, insulte, laisse seul un autre élève tout le temps. Dans ce cas, il faut prévenir un adulte. »

Pour la majorité des élèves, les formes de harcèlement scolaire sont comprises mais la notion de répétition n'est pas forcément acquise. Ils mettent tout de même en avant qu'il y a une victime qui subit et les harceleurs qui agissent. Leur définition, pour des élèves de CM1, est tout à fait correcte.

2.1.2 Leurs ressentis sur ce sujet

Tout au long du stage, nous avons souhaité que les élèves expriment leurs émotions et leurs ressentis sur le harcèlement scolaire. C'était, d'ailleurs, le but des séances de théâtre mais cela est également passé par l'écrit. Nous avons ainsi souhaité qu'ils mettent des mots sur ce qu'ils ressentaient. L'expression de leurs sentiments a été permise par nos séances mais également par le fait que le tiers de la

classe a déclaré avoir déjà été témoin ou victime de harcèlement scolaire. Nous avons rapidement compris que le harcèlement scolaire était quelque chose qui leur faisait peur, sûrement parce qu'un de leurs camarades vivait cette situation et qu'ils ne souhaitaient pas être à sa place.

Le premier ressenti exprimé sur le harcèlement scolaire c'est qu'ils trouvent ces situations inacceptables. Lors du débat, ils ont surtout mis en avant la relation avec les plus jeunes de l'école. Pour eux, les grands ne peuvent se permettre des actes violents sur les petits du fait de leur âge. En effet, beaucoup d'élèves de cycle 3 usent de leur âge ou de leur taille pour faire peur à des élèves plus jeunes qu'eux. Les élèves nous ont ainsi raconté plusieurs exemples et ils n'acceptent pas cette situation.

« On a pas tous les droits sur les petits. C'est pas parce qu'on est en cm1 et qu'y en a d'autres qui sont en CP, on est pas obligé de, par exemple, leur prendre leurs affaires. Et puis aussi, il faut pas leur faire du mal parce que les petits ils ne savent pas se défendre et ils n'osent pas aller voir la maitresse. »

« On n'a pas le droit d'embêter les petits parce que nous quand on était en CP, on savait pas toujours se défendre. On aurait pas voulu que les grands nous tapent. »

Ainsi, pour eux, quand ils étaient petits ils ne souhaitaient pas vivre une telle situation et pour cette raison, ils ne trouvent pas ça normal que des grands fassent subir à des plus jeunes ce qu'ils ne voulaient pas vivre les années précédentes. Par ailleurs, à partir du moment où la personne, subissant les actes, ne joue pas, ne désire pas ces violences, les élèves pensent donc que ce n'est pas normal de la part des agresseurs. Or, beaucoup de situations exprimées par les élèves commençaient par un jeu qu'un élève refusait au bout d'un certain temps. Dans ce cas, la situation n'est donc pas acceptable pour eux.

De plus, à partir des paroles ou des écrits des élèves, nous avons pu comprendre qu'ils craignaient de vivre une telle situation. En effet, pour eux le harcèlement scolaire est quelque chose de très difficile à vivre. Un des enfants considère ainsi le harcèlement comme horrible, grave. Un autre a utilisé les termes de

gentillesse et de méchanceté. Pour cette raison, nous avons perçu un fort besoin de parler de la part des élèves, nous avons même eu du mal à les arrêter lors du débat. Pour beaucoup, ils avaient besoin d'être rassurés sur les attitudes à adopter en cas de harcèlement et les raisons du harcèlement. Les questions qu'ils se posaient sont par exemple : Faut-il crier ? Que faut-il faire ? Faut-il prévenir un adulte ? Une victime est-elle harcelée parce qu'elle est nulle ? D'autres ont trouvé que la démarche d'en parler était pertinente pour les élèves qui ont déjà vécu une telle situation et qu'ils étaient contents que le problème de Marceau soit enfin découvert.

Nous nous sommes également aperçus d'un fort désir que la situation dans la classe cesse. En effet, dans cette classe, une « boîte à messages pour la maîtresse » est à disposition des élèves. A la suite de notre débat, de nombreux messages sont parvenus à l'enseignante, en voici quelques exemples :

« J'aimerais que l'on arrête d'embêter Marceau. »

« Je trouve que des fois, une personne se fait harceler. »

« Je trouve que toute la classe est d'un côté et Marceau de l'autre et ça ne se fait pas trop. »

« Le jeudi, Emilien se lève de sa chaise pour aller taper Marceau. Et Sam et Iliass aussi. Le problème a commencé chez Monsieur Durant. C'est pas gentil. »

Ayant mis en avant les conséquences du harcèlement scolaire, il semblerait qu'il y ait eu une prise de conscience de la part des élèves. Précédemment nous avons vu qu'ils trouvaient le harcèlement scolaire inacceptable. Ainsi, il souhaite mettre fin au calvaire de leur camarade de classe. Ce débat a donc permis aux élèves de les faire réfléchir sur une situation dont ils étaient témoins tous les jours depuis quatre à cinq mois, voire lors de l'année scolaire précédente.

Enfin, nous avons souhaité réaliser un bilan sur les séances mises en place auprès des élèves. Notre objectif était de relever leurs ressentis sur le harcèlement scolaire après toutes nos séances sur cette thématique. Les élèves ont ainsi mis en avant que grâce à nous ils avaient appris que la violence n'aboutissait à rien, qu' « elle

ne faisait pas évoluer » et que « ce n'était pas bien ». Concernant le harcèlement scolaire, ils ont appris ce que cela signifie et considèrent désormais ce phénomène grave. Ils savent à présent l'importance d'aller le signaler à un adulte : enseignant, animateur, parents.... Pour conclure dans ces bilans, les élèves nous ont expliqué que notre présence les a fait évoluer dans le bon sens puisqu'ils se sont rendus compte de ce qu'ils faisaient vivre à Marceau. Ils se sont engagés à arrêter ce harcèlement qui perdurait depuis la rentrée scolaire.

Nous avons vu le regard que les élèves portaient sur le harcèlement scolaire. Nous savons que nos propos ne sont pas représentatifs de tous les élèves français mais liés à un contexte spécifique. En effet, la mise en place de séances sur cette thématique ainsi que la présence d'une victime dans leur classe les ont, très certainement, influencé sur leurs visions. Nous n'avions pas les possibilités de faire une étude sur un panel plus important, dans d'autres classes, variant le niveau de scolarité, l'environnement socio-économique des élèves et les enseignements déjà faits. Désormais, nous allons nous arrêter un temps sur les représentations des enseignants concernant le harcèlement scolaire.

2. Le point de vue des enseignants

Durant l'année mais également lors de nos expériences professionnelles antérieures, nous avons eu l'opportunité de rencontrer des enseignants et de les interroger sur la question du harcèlement scolaire (*voir annexe 1: grille d'entretien*). Il s'agit, à partir de leur parcours professionnel et leurs expériences, d'analyser leur regard sur ce phénomène. Nous leur avons tout d'abord demandé depuis quand ils entendaient parler de ce terme, leur définition de celui-ci et des différents acteurs, et s'ils avaient déjà rencontré un tel évènement. Si cela était le cas, les questions furent axées sur leur réaction et sur les conséquences dans la classe. Par exemple, les parents, le directeur de l'école ou des partenaires sont-ils intervenus? Quelles actions ont été mises en place dans la classe? Des mesures préventives ont-elles été envisagées depuis? Nous avons également cherché à savoir si le phénomène était peu connu du fait d'un manque de formation initiale et continue sur cette thématique. La grille d'entretien avec les questions posées peut être retrouvée dans les annexes. Nous avons interrogé une dizaine d'enseignants dont un ancien enseignant de premier degré qui, après quelques années comme professeur de secondaire, est devenu principal de collège. Certains entretiens ont été programmés et réalisés sur un temps précis, d'autres l'ont été de manière officieuse à la fin de la journée de classe ou sur le temps de la pause méridienne. Ainsi, nous avons analysé ces entretiens et nous en avons retiré des éléments intéressants pour notre recherche. Nous nous demanderons donc comment les enseignants perçoivent le harcèlement scolaire.

2.2.1 Le harcèlement scolaire pour les enseignants

L'Education Nationale a pris conscience du phénomène il y a quelques années, au collège et au lycée puis à l'école primaire. Dans ces entretiens, nous nous sommes rendus compte que de nombreux enseignants ont déjà été confrontés à du harcèlement scolaire, face à des situations plus ou moins graves, bien avant la prise de conscience du gouvernement. Pour beaucoup, ce sont des évènements ponctuels et non sur toute l'année parce que la situation à l'école primaire est révélée au grand jour seulement au bout de quelques mois. Par ailleurs, la majorité des cas racontés n'ont pas été découverts par les enseignants. Certains enseignants nous ont ainsi évoqué des situations où les parents venaient les voir pour leur parler de leur enfant en mal être dû à une situation de harcèlement. En effet, bien que les professeurs

côtoient les enfants pendant plusieurs heures dans la journée, ils se plaignent de la difficulté de percevoir une situation de harcèlement scolaire, particulièrement quand celui-ci est du harcèlement verbal ou moral qu'ils caractérisent de surnois. Selon eux, la plus fréquente forme de harcèlement est l'exclusion. Lors de l'enfance, les enfants ont un fort désir d'amitié et l'exclusion est quelque chose qu'ils vivent très mal. En effet, les violences physiques sont souvent visibles dans la cour de récréation et donc arrêtées assez rapidement. Concernant les violences verbales, les enseignants finissent par entendre certains mots, bien que cela soit difficile quand cela passe par l'écrit.

Concernant la définition précise de ce phénomène, nous avons retenu quelques dires, qui sont les suivants :

« Un enfant pour moi victime de harcèlement, c'est un enfant dont on atteint l'intégrité physique plus l'intégrité morale. »

« Une agression, qui peut être verbale ou non, physique ou non qui met l'individu sous pression et dans l'impossibilité d'exprimer ce qu'il ressent. »

« C'est un enfant qui subit des pressions, des pressions morales ou physiques, du moins en primaire. Parce qu'il est différent, d'une manière ou d'une autre, par exemple, parce qu'il est un petit peu différent dans ses comportements. »

Il s'agit donc pour eux de moqueries, de paroles blessantes, de coups, d'exclusion, de rumeurs... à répétition et qui sont vécus dans la classe mais surtout en cour de récréation. Dans les paroles des enseignants, nous comprenons la gravité du problème et le mal être des élèves. Le harcèlement scolaire a ainsi des conséquences sur la scolarité, l'état mental et physique des élèves. Par exemple, certains enseignants nous ont raconté la peur de se rendre à l'école pour certaines victimes ainsi qu'un taux d'absentéisme très important, fait souvent indicateur d'un problème que l'élève vit. L'enfant peut donc être dans un état de grave mal être. Nous l'avons vu précédemment, ce ressenti a des conséquences sur la scolarité ainsi que sur la vie

future des élèves. Un enseignant s'exprime ainsi sur les conséquences de la manière suivante :

« Un enfant qui se sent mal dans sa tête et à l'école il ne va pas travailler comme les autres. Il va se préoccuper d'abord de ce qui ne va pas. Il va polariser autour. Il va cristalliser ce qui ne va pas et il ne va plus s'occuper que de ça. Donc il faut vraiment dénouer le problème, il faut parler pour l'enfant maintenant et plus tard. »

Cependant, si les enseignants interviennent rapidement, et qu'il y a un suivi tout au long de l'année, certains enseignants ont mis en avant le fait que les répercussions n'étaient pas très importantes. Le risque d'une ambiance de violence dans l'école ou la classe a des répercussions sur tous. Il y aura des conséquences n'ont seulement sur la victime mais aussi auprès de nombreux élèves qui, pour les enseignants, se sentiront en insécurité à l'école et dans de mauvaises conditions pour travailler.

Par ailleurs, il n'y a pas forcément de profil type pour lesquels les enseignants sont plus vigilants mais en comparant les entretiens, nous voyons que les enseignants repèrent certains critères communs. La victime a souvent un attribut physique ou vestimentaire, une personnalité originale, une situation familiale compliquée, une certaine faiblesse... Pour les enseignants, il y a des bouc-émissaires dans de nombreuses classes et ce depuis toujours. Concernant l'agresseur, ils font souvent preuve d'une certaine force ou d'un désir d'emprise. Beaucoup d'entre eux ont été victimes ou témoins de violence dans leur famille.

2.2.2 Les actions mises en place

Nous avons également interrogé les enseignants sur les actions mises en place face à un tel problème. Pour les enseignants, les solutions ne sont pas toujours faciles à trouver et elles sont au cas par cas. Il y a toujours des choses qui peuvent être mises en place, comme une surveillance plus attentive des cours de récréation, mais les répercussions désirées ne sont pas visibles sur le moment. Plusieurs enseignants ont mis en avant le fait d'être démunis à un moment ou à un autre face à de telles situations. Ils trouvent toujours des solutions mais ce n'est pas toujours simple et sont parfois obligés de faire appel à des personnes extérieures ou au directeur de

l'établissement. Les outils et les ressources à disposition des enseignants ne sont donc pas encore assez valorisés et mis en avant si les enseignants n'ont pas le réflexe de se tourner vers ces documents où il y a pourtant des conseils d'actions.

Les différents directeurs interrogés ont vraiment mis en avant l'idée d'un travail d'équipe mais surtout de leur rôle dans la communication. L'échange entre l'équipe pédagogique ou avec les parents est très important pour régler ce genre de problème. Le fait de parler avec les élèves a également toujours été un élément des situations exposées. Les débats et les conseils de classes sont donc des méthodes pédagogiques pour prévenir ou agir contre le harcèlement scolaire selon les enseignants. Les enseignants ont ainsi montré l'importance du dialogue et des discussions pour réguler un conflit. Il s'agit de « comprendre le pourquoi du comment » comme a pu nous déclarer une des enseignantes et mettre en avant le côté législatif afin que les élèves prennent conscience que le harcèlement scolaire est interdit par la loi. Un autre enseignant nous explique que le fait de parler contribue à aider les élèves à exprimer leurs ressentis, négatifs comme positifs, pour la victime, l'agresseur ainsi que les témoins. Les témoins ne sont pas oubliés car pour certains enseignants, la pression du groupe peut empêcher les élèves de parler. Les élèves doivent être informés de la gravité de la situation, de la dangerosité afin de les inciter à signaler un futur cas.

Pour ce qui est des enseignements, l'Enseignement Moral et Civique est une discipline avec une grande importance pour le ministère de l'Education Nationale. Pour cela, le parcours citoyen a été créé et mis en place dès la rentrée 2015. Il s'agit d'éduquer les élèves aux valeurs et au respect, aux médias et à l'information et enfin de faire développer le jugement et l'esprit critique chez les élèves, par exemple, via le débat. Ainsi, une enseignante de cycle 3 nous a parlé qu'elle travaillait sur l'éducation du numérique pour éviter le cyber-harcèlement qui peut apparaître en fin de cycle 3 et, qu'elle a dû régler l'an dernier. Un autre enseignant s'axe davantage sur le théâtre qui pour lui permet d'être proche des élèves, de parler, d'exprimer des choses différemment et expliquer des situations de la vie. Pour lui, cette pratique permet de réguler certains conflits. Enfin, au cours de nos stages nous avons pu voir que l'EMC n'a pas une place très importante au sein des classes. En effet, contrairement à des disciplines comme l'histoire ou la géographie, il n'y a que rarement de place accordée

à l'EMC dans l'emploi du temps fixe. Ce constat n'est pas à généraliser mais quand c'est le cas, nous pouvons imaginer que la transmission de valeurs, exigée par l'Education Nationale, doit nécessairement se faire à travers d'autres disciplines.

Concernant la prévention, aucun enseignant interrogé ou observé n'en avait mis en place dans sa classe ni dans son école. Les pédagogues et l'Education Nationale préconisent des programmes de prévention au sein de toutes les écoles mais nous n'y avons pas été confrontés. La seule prévention faite est la vigilance de la part des enseignants. Les personnes interrogées nous ont fait comprendre l'importance d'observer avec attention tout ce qui se passe dans l'école. Un des professeurs dit ainsi qu'il faut « savoir décoder un peu ces trucs qui paraissent anodins et subtils » car le climat de classe peut être serein et pourtant du harcèlement scolaire peut naître.

Les enseignants ou les directeurs ont très souvent des solutions. Dans une des situations, les parents ont décidé de changer leur fille d'école pour son bien-être. Nous avons interrogé les enseignants sur cette démarche et les enseignants ne l'ont pas forcément trouvée positive pour l'élève. Bien évidemment, le problème a été réglé dans cette école mais rien ne peut assurer qu'il ne se répétera pas dans une nouvelle école.

2.2.3 La prise en compte du phénomène

Il a été mis en avant que les enseignants n'ont pas été formés lors de leur formation initiale mais que ce qu'ils ont appris sur ce phénomène vient de leur expérience du terrain. Le gouvernement actuel souhaite, former jusqu'à 300 000 enseignants en formation initiale et que les ESPE offrent des enseignements sur cette thématique. L'Education Nationale, nous l'avons vu précédemment, préconise des démarches, des outils pour lutter contre le harcèlement scolaire. Les enseignants doivent donc être dans une démarche de formation individuelle, c'est-à-dire en se mettant à jour de l'actualité via le site d'Eduscol ou Canopé mais également par le biais de lectures personnelles de psychologues, sociologues, pédagogues... Ce manque de formation montre donc que les solutions trouvées ne correspondent ni aux directives de l'Education Nationale, ni aux recherches de spécialistes sur cette thématique. En effet, aucun programme de prévention n'a été mis en place dans les

écoles des enseignants rencontrés bien que du harcèlement scolaire ait déjà vu le jour dans leur établissement.

De plus, lors du stage où nous avons eu la chance de mettre en place une séquence sur le harcèlement scolaire, nous avons été en désaccord avec l'enseignante titulaire de la classe. Au cours de nos séances, un cas de harcèlement a été révélé. Nous l'évoquerons en détail par la suite. Lorsqu'il a fallu régler le problème, l'enseignante, comme beaucoup d'autres, a fait verbaliser les élèves sur cette situation. Sur les trente minutes de conseil, normalement dédiées à cette question, seulement cinq minutes ont été consacrées à cet élève et le reste du temps sur un autre problème concernant la classe. A la fin de la journée, nous avons échangé avec l'enseignante qui était persuadée que le problème était fini et réglé grâce à ce débat. Il n'était donc pas nécessaire de faire des séances de sensibilisation ni de changer les élèves de place. Cette dernière démarche aurait réglée en partie le problème. Suite à ce stage, nous avons pris du recul et analysé la situation. Il nous semble paraître que l'enseignante ne comprenait pas la gravité du problème et que ce débat était insuffisant à le régler. Peut-être n'avait-elle pas les connaissances pour comprendre la gravité du problème ni pour trouver des solutions adaptées. Nous pouvons également penser qu'elle considérait que le problème se réglerait tout seul à long terme.

Par ailleurs, un des enseignants, proche de la retraite, a mis en avant qu'au début de sa carrière, la pratique des enseignants était différente. A l'époque, les enseignants séparaient les élèves en cas de bagarres avec des mots, sans pour autant être des injures, qui ne sont plus acceptés désormais au sein d'un établissement scolaire. Cela ne se passait pas mieux que maintenant mais il est vrai, selon lui, qu'il n'y avait pas autant de harcèlement, voire pas du tout. Lors de deux de nos stages, sans les interroger sur la thématique de cet écrit, nous avons eu écho de ce phénomène. Depuis quelques années, les enseignants trouvent qu'ils entendent parler de harcèlement scolaire « à tout va ». Les enseignants nous ont dit que les élèves connaissent leurs droits et se permettent davantage de choses aujourd'hui qu'il y a quelques années. Mais les enseignants sont tout de même soucieux de ne pas mettre le terme de harcèlement sur toutes les situations. Depuis toujours il y a des problèmes entre les élèves et cela persiste. Par exemple, un enseignant nous a évoqué un exemple dans sa classe. Une élève subissait des moqueries à répétition

depuis un mois de la part de quatre autres filles. Les parents sont venus à l'école pour dénoncer la situation. Les parents ont utilisé le terme de « harcèlement » mais les enseignants n'étaient pas d'accord là-dessus. Ces enseignants pensaient que la situation était à régler, certes, mais ne persistait que depuis peu, « un mois seulement ». Pour eux, ce temps de répétition est trop court pour caractériser la situation de harcèlement scolaire. Or, si nous prenons la définition exacte de ce phénomène que nous avons au préalable citée, il s'agit bien de harcèlement scolaire. Ainsi, nous pouvons en conclure que certains enseignants sont conscients du phénomène et de sa gravité mais que d'autres considèrent que le harcèlement scolaire est quelque chose de plus important qu'un simple conflit entre élèves depuis quelques semaines. Il y a donc une prise de conscience de ce phénomène mais le regard porté sur celui-ci est différent d'un enseignant à l'autre. Quoi qu'il en soit, pour tous les enseignants rencontrés, chaque conflit, harcèlement ou non, doit être réglé au plus vite.

Pour conclure, nous pouvons dire que les enseignants, et plus largement la communauté éducative, ont depuis quelques années accès aux informations nécessaires pour comprendre le harcèlement scolaire. En effet, le gouvernement a créé un stock de ressources destinées aux enseignants. La formation au sein des ESPE n'offre pas encore des enseignements sur le harcèlement scolaire mais tous les professeurs interrogés connaissaient ce phénomène et l'avaient déjà vu au sein de leur école. Cependant, il en est ressorti que ces professionnels le négligent parfois. Ainsi, bien que les situations soient toujours réglées d'une manière ou d'une autre, les professeurs des écoles ne prennent pas la peine d'élaborer un programme de prévention dont l'objectif serait de prévenir toute autre situation de harcèlement scolaire.

Nous venons d'étudier le ressenti des acteurs de l'école concernant le harcèlement scolaire. Orientons nous, maintenant, vers des cas concrets.

3^{ème} Partie : Observations de différents cas et solutions envisagées

Au cours de nos expériences, nous avons soit pu observer, soit entendre parler de situations où des élèves étaient victimes de harcèlement scolaire. Certains de ces élèves ont subi du harcèlement toute l'année sans qu'aucun des enseignants ne s'en aperçoive. D'autres cas ont été stoppés avant que cela ne prenne trop d'ampleur. Chaque exemple dont nous avons eu écho est différent des uns des autres, et la résolution du conflit en dépend. Parmi ces exemples, nous avons choisi d'en développer un en particulier.

1. La découverte d'un cas

Nous avons choisi de développer la situation d'un élève que nous avons pu observer durant une année en tant qu'emploi avenir professeur. Durant cette année scolaire, en 2013-2014, nous intervenions douze heures par semaine dans une école de l'Indre-et-Loire et la majorité du temps dans une des classes de CM2. Au fil des mois, l'enseignante et moi-même avons compris qu'il y avait un problème. Pour des questions d'anonymat, nous ne donnerons pas les véritables noms des élèves concernés. Nous appellerons l'enfant harcelé Armand.

3.1.1 Profil de l'élève harcelé

Dans cette classe, un garçon semblait manquer de maturité et avait des comportements très différents des autres. Nous sentions un décalage très net entre cet élève et les autres. Son retard de développement était visible dans ses comportements. Parfois, lorsqu'il était assis son pantalon se baissait mais cela ne le dérangeait pas. Il lui arrivait de mettre ses doigts dans la bouche ou dans le nez durant la classe. Nous avons également le sentiment que cet enfant avait des attentes encore très enfantines. Par exemple, à l'approche de Noël, il aimait arriver le matin avec un catalogue de jouets afin de nous montrer ce qu'il allait commander pour cette occasion. Les autres élèves n'étaient plus dans cette phase, et leurs préoccupations étaient davantage liées à la préadolescence, c'est-à-dire, à leurs amis et à leur physique. Dans la cour de récréation, les occupations n'étaient pas les mêmes. Alors que la majorité de ses camarades jouaient au football ou retrouvaient les autres élèves de CM2 pour faire des échanges de cartes, lui allait jouer avec des élèves de CE2 ou de CM1 à des jeux tels que le loup. De temps en temps, il lui arrivait de jouer avec des élèves de sa classe ou de l'autre classe de CM2, mais il ne semblait pas avoir beaucoup d'amis. Pendant longtemps, nous avons pensé que cet éventuel manque de maturité était la raison de cette situation. Cet élève était arrivé deux années auparavant, en début de CE2. En discutant avec les enseignants qu'il avait eu avant, nous apprenions que cette situation perdurait depuis son arrivée.

Nous avons vu précédemment que beaucoup d'élèves victimes de harcèlement possédaient une caractéristique différente de leurs camarades. Les premiers critères

étaient le poids ainsi que la taille. Cet élève était plus petit que les autres et sa corpulence était légèrement supérieure à celle de ses camarades. Pour ses raisons, nous sentions qu'il n'était pas très à l'aise dans son corps. Il nous est arrivé de l'entendre dire qu'il aimerait ressembler à certains acteurs ou mannequins connus. L'objectif était d'avoir des amis car il considérait que les personnes célèbres avaient de nombreux amis. Contrairement à ses camarades, il ne semblait pas se soucier de ses apparences pour avoir une petite amie. Il n'était pas arrivé à ce stade-là.

Au niveau scolaire, cet élève avait des difficultés. Il ne faisait pas partie des élèves avec le plus de difficultés dans la classe mais avait un niveau très moyen. Dans la majorité des disciplines, il n'avait pas les bases pour réussir et progresser. Graphiquement, l'écriture était très peu visible voire très brouillon. Lors des productions d'écrits, il était très difficile de le corriger. Il fallait d'abord décoder sa production dont l'écriture n'était pas très claire. Puis, il fallait comprendre ses propos. Il n'avait que très peu conscience de la concordance des temps et de la structure des phrases ou d'un texte. Par ailleurs, n'étant pas très à l'aise dans son corps, il lui était difficile de progresser en EPS. Les séances sur la danse étaient une réelle souffrance pour lui car il fallait mettre son corps en avant, face au regard des autres. En sports collectifs, il lui était souvent difficile de manier des objets tels qu'un ballon de basket-ball ou un volant au badminton.

3.1.2 Faits et réactions des autres élèves

Nous nous étions aperçus de certains faits sans pour autant voir que l'élève subissait du harcèlement scolaire. Nous l'avons déjà explicité, il est très difficile pour les enseignants de s'apercevoir que du harcèlement est présent dans l'école ou la classe. Nous avons donc observé plusieurs de ces microviolences avant de nous de rendre compte de la répétition des actes que l'élève subissait.

L'élève en question était très peu intégré au sein de la classe. Que ce soit en classe ou au gymnase, il était clairement visible que cet élève était toujours choisi le dernier lorsque les élèves devaient se mettre en groupe. Quand l'enseignante créait les groupes, les élèves avec Armand réclamaient de changer de groupe. Au fil des

semaines, le problème persistait. Personne ne voulait travailler avec lui. En interrogeant ses anciens enseignants, nous avons compris que le phénomène était le même depuis son arrivée dans l'école. Nous savions qu'il avait des difficultés et peu d'amis, nous pensions que le problème venait de là. Hormis l'insérer dans des groupes de travail, il était difficile d'envisager d'autres solutions. Nous ne pouvons pousser les élèves à être amis.

En seconde période de l'année scolaire, Armand revenait souvent des récréations avec une réclamation. Tel élève l'avait poussé, tel autre élève ne voulait pas jouer avec lui... L'enseignante comprit qu'il y avait un conflit entre cet élève et les autres élèves de la classe mais que ce conflit n'était pas encore d'une grande ampleur. Chaque vendredi après-midi, elle prenait un temps pour faire un conseil de classe et régler les problèmes de la semaine. Elle profita donc de ce moment pour parler du cas d'Armand. Les élèves ont expliqué qu'ils ne souhaitaient pas jouer avec lui parce qu'ils n'avaient pas les mêmes centres d'intérêts. Lui voulait jouer à des jeux que les autres considéraient comme des jeux pour enfants, et alors qu'eux passaient leur récréation à échanger des cartes de jeux. Armand n'avait pas de cartes, donc il ne pouvait pas jouer avec eux. Les élèves se plaignirent également qu'il avait tendance à les provoquer, à faire des blagues sur eux... Les autres élèves n'aimaient pas ça et répondirent que c'était pour cette raison que parfois ils le bouscullaient, pour qu'il arrête. L'enseignante expliqua qu'il était interdit à l'école de répondre par la violence, que lorsqu'il y a un problème il faut en parler. Armand, ainsi que les autres élèves promirent de faire des efforts. De cette séance, l'enseignante et les élèves se mirent d'accord pour mettre en place une boîte à messages, boîte où les élèves pourraient y glisser des mots à destination de la maîtresse. Chaque semaine, lors d'un conseil, les messages seraient lus. Ils pouvaient être positifs comme négatifs et les élèves avaient l'opportunité de les écrire de manière anonyme.

Nous espérions que le problème s'était calmé jusqu'à un conseil réalisé en quatrième période. La date exacte a été oubliée mais nous nous rappelons que celui-ci était fin mars début avril. Lors de ce conseil, un message anonyme a été lu. Un enfant se plaignait que les autres élèves l'appelaient « petit nain » et qu'il n'avait pas envie qu'on l'appelle comme ça. L'enseignante expliqua tout d'abord que personne n'a le droit de donner un surnom méchant à quelqu'un d'autre, d'autant plus si ce dernier

ne l'apprécie et ne le souhaite. Visiblement, ce surnom met en souffrance la personne et il fallait que cela prenne fin. L'enseignante demanda à l'élève s'il souhaitait dévoiler son identité. A notre grande surprise, Armand ne leva pas la main mais Fabien déclara que c'était lui la victime. Il expliqua que ce surnom lui avait été donné au centre aéré durant les vacances d'hiver et que depuis la rentrée les élèves continuaient de l'appeler ainsi tous les jours. Il raconta qu'il n'aimait pas du tout ce surnom, qu'il trouvait cela méchant. Il désigna les élèves auteurs de ce surnom. L'enseignante comprit sur l'instant qu'un début de harcèlement se mettait en place puisque l'enfant subissait des violences verbales à répétition. Avec l'ensemble de la classe, l'enseignante discuta des répercussions de ce mot et la classe décida que les élèves devaient s'excuser auprès de Fabien. Les élèves le firent tout de suite. Cependant, l'enseignante ne voulait pas s'arrêter là et décida le lundi suivant de faire une séance d'Enseignement Moral et Civique sur le harcèlement scolaire. Elle proposa aux enfants de visionner une vidéo sur le phénomène et d'en discuter par la suite. Elle afficha également un document sur le harcèlement scolaire avec les comportements à adopter lorsque nous sommes victimes ou témoins de harcèlement scolaire. Son objectif était de faire prendre conscience aux élèves que le problème était grave et que les conséquences étaient désastreuses. Elle était persuadée que le problème du vendredi était réglé et qu'il n'y avait pas besoin d'insister sur le phénomène.

Quelques jours plus tard, nous avons surpris une bagarre dans la cour de récréation. Il s'agissait d'élèves des deux classes de CM2 violents avec Armand. Nous avons interrogé les élèves et la raison était encore une fois qu'Armand les avait embêtés avant. Nous ne savons pas pourquoi mais l'enseignante nous fit comprendre qu'elle pensait qu'il y avait autre chose derrière. Elle décida tout de suite de questionner Armand afin de savoir s'il se faisait souvent frapper. Malheureusement nous n'étions pas présentes lors de cette interrogation mais l'enseignante nous raconta que l'élève se mit à pleurer et qu'il raconta tout ce qu'il subissait depuis le début de l'année et même l'année précédente. Ce jour-là, une bagarre avait éclaté parce qu'Armand avait menacé de tout dévoiler aux enseignants, comme dans la vidéo qu'ils avaient vue en début de semaine. Il s'avérait qu'un groupe de garçons, issus des deux classes différentes de CM2 de l'école, lui donnaient des surnoms par rapport à sa taille, son poids et sa maturité. Par exemple, il arrivait qu'il soit traité de « bébé » ou de « petit gros ». Ces insultes étaient verbales dans la cour de récréation

ou les couloirs. Il subissait beaucoup de critiques sur son physique, son comportement ou ses résultats scolaires. Les critiques subies pouvaient être à n'importe quel moment de la journée et dans tous lieux de l'école : car scolaire, cour de récréation, préau, toilettes, restauration scolaire, classe, gymnase... Par ailleurs, dans la cour de récréation et particulièrement les toilettes, les élèves le bousculaient, le frappaient. Ce n'était pas parce qu'Armand venait les embêter auparavant mais simplement parce que les garçons trouvaient cela amusant. Parfois, dans les toilettes, Armand se mettait à pleurer et les autres élèves riaient davantage. Ces actes n'étaient pas d'une violence énorme mais mettaient en souffrance l'élève car se répétaient très régulièrement.

En interrogeant Armand, nous nous sommes aperçus que les agresseurs n'étaient pas seulement de sa classe. En effet, dans cette école, il y avait deux classes avec des élèves de CM2. Des garçons de l'autre classe faisaient également partie des harceleurs qui agissaient pendant les temps hors classe. Concernant les témoins, ils ne disaient rien. Armand était seul contre tous. Les témoins avaient peur des agresseurs. Ces derniers formaient une petite bande qui avait tendance à diriger toute l'école. Les témoins craignaient donc que la situation se retourne contre eux si jamais ils dénonçaient le harcèlement d'Armand.

3.1.3 Positions de l'enseignant

L'enseignante considérait la situation comme grave. Avant que le phénomène soit découvert, elle essayait au maximum de changer les élèves de place tous les quinze jours ou trois semaines afin d'éviter les problèmes et la création de certains groupes. Elle réalisait souvent les groupes afin d'éviter que cet élève ne soit pas choisi ou alors en dernier, faute de pouvoir le laisser tout seul. Quand elle laissait les élèves décider, elle désignait des chefs de groupes qui choisissaient les camarades. De temps en temps, Armand était un de ces chefs, ce qui lui évitait d'être choisi en dernier. Cette pratique limita donc petit à petit le fait qu'Armand soit seul face au reste de la classe.

En discutant avec l'enseignante tout au long de l'année, nous comprîmes vite

que le bien-être des élèves était une priorité pour elle. Comme demandé par les instructions officielles, son regard était bienveillant. L'enseignante a repéré certains actes liés au harcèlement tels que les attitudes qui excluent ainsi que les paroles qui disqualifient. Mais elle n'a pas repéré d'autres actes pouvant être caractérisés comme du harcèlement : les paroles injurieuses, les paroles discriminantes, les menaces, la violence physique... L'enseignante n'est pas coupable mais responsable de ne pas avoir vu ces faits pour repérer le harcèlement scolaire (TARTAR GODDET, 2006). Quoi qu'il en soit, la situation vécue par l'élève était inacceptable pour elle. Il fallait donc trouver des solutions.

3.1.4 Solutions envisagées

Comme nous venons de le voir, la première décision fut d'interroger l'enfant victime afin de connaître les faits. Une fois que tous les actes furent recensés, l'enseignante demanda à la directrice que des entretiens soient effectués avec elle. L'enseignante et la directrice ont donc interrogé la victime, puis les coupables. Ensemble, elles décidèrent de ne pas punir les élèves mais de les sanctionner de manière éducative, c'est-à-dire, en faisant cesser le comportement et en demandant des réparations. Des excuses ont donc été exigées.

En classe, elle décida de faire un conseil avec tous les élèves. Les conseils de classe devraient permettre, grâce à la communication dans le groupe, de régler les problèmes et de résoudre la violence (DEFrance, 2009). Un des objectifs du conseil était de rassembler l'avis de tous les élèves ainsi que leurs ressentis. Le conseil permit également aux agresseurs de s'engager à arrêter de harceler Armand et aux témoins de dénoncer tout acte mettant en danger un élève ou le rendant mal. Le conseil dura plus d'une heure, le temps d'expliquer les différents faits, de mettre en avant les sentiments des élèves et de trouver des solutions. Un engagement écrit et signé fut rédigé par les élèves puis affiché dans la classe afin d'être visible de tous et donc de prévenir toute récurrence. Cette action permet ainsi de responsabiliser les élèves. Il est important que les élèves reconnaissent leurs actes et qu'ils acceptent d'être l'auteur de ce reproche. La responsabilisation commence par le fait de les aider à décrire les faits, les faire réfléchir et leur faire reconnaître les faits (TARTAR

GODDET, 2006). Une boîte, spécifique à ce problème, fut mise en place. Il s'agissait d'y glisser des mots si Armand subissait à nouveau du harcèlement. Tous les élèves pouvaient y mettre un mot : Armand s'il vivait encore du harcèlement, les autres élèves s'ils étaient témoins de harcèlement, lié ou non à Armand, ainsi que les agresseurs s'ils ressentaient l'envie d'agresser à nouveau. Les mots ne seraient pas lus à la classe, sauf si un nouvel acte de harcèlement était dénoncé. La boîte à messages, pour les questions ou les sollicitations, est un outil efficace pour lutter contre le harcèlement scolaire. Il est donc conseillé de mettre en place cette boîte ainsi que de faire des conseils ou des tribunaux pour enfants afin de les amener à réfléchir, à argumenter et à signaler un cas de harcèlement scolaire (MEIRIEU, 2014).

Visiblement, la séance sur le harcèlement n'avait pas suffi. L'enseignante remit donc en place une séance. Malheureusement, il était trop tard dans l'année pour participer au concours « Non au harcèlement », alors l'enseignante fit le choix de présenter des témoignages réels de victimes de harcèlement. Les témoignages étaient d'individus non connus par les autres élèves. Ce choix est cohérent car les témoignages réels ont plus d'impact sur les élèves que les témoignages fictifs (BELLON, GARDETTE, 2011). Ces témoignages avaient pour but de sensibiliser les élèves sur la gravité du problème. Les conséquences étant désastreuses, les élèves doivent les comprendre. A la fin de la séance, l'enseignante fit un petit temps de discussion. Cela permit aux élèves d'exprimer leurs émotions sur le phénomène. A la suite de la séance, l'enseignante proposa aux élèves de réaliser des affiches sur le harcèlement scolaire. Ce projet en arts visuels fut affiché dans l'école afin de sensibiliser les autres élèves de l'école.

Enfin, l'enseignante continua les divers petits actes mis en place depuis le début de l'année, afin d'intégrer au mieux Armand. Elle continua donc de faire des travaux de groupe, de changer les élèves de place assez régulièrement... Ces petites actions permettent, chaque année, de gérer le climat de classe.

2. Propositions de solutions pour prévenir ou agir contre le harcèlement

Nous avons vu précédemment l'intérêt des pratiques préventives qui permettent de réduire le nombre de victimes de harcèlement scolaire. Nous allons désormais développer les possibilités de ces pratiques. Nous avons fait le choix de présenter une séquence pédagogique qui a été mise en place lors d'un de nos stages en cycle 3. Cette séquence avait pour but la prévention du harcèlement mais s'est avérée être utile pour résoudre un problème présent dans la classe. Nous verrons, par la suite, des exemples de partenariats.

3.2.1 La prévention via la mise en place d'une séquence pédagogique

Lors d'un de nos stages, nous avons réalisé des séances sur le harcèlement scolaire via le théâtre. Nous avons fait ce choix afin de sensibiliser les élèves tout en les rendant acteurs. Nous n'avons malheureusement pas pu mettre en place une séquence complète mais ces quelques séances, que nous allons développer ont mis en avant un enfant victime de ce phénomène. Nous en avons donc conclu qu'enseigner le harcèlement scolaire à des élèves, ici en cycle 3, permet d'éviter que le phénomène voie le jour ou de faire connaître un problème que les enseignants ignoraient. Pour que cet enseignement soit encore plus efficace, il aurait fallu qu'il soit plus conséquent en matière d'heures. Il est préconisé de faire un programme de prévention d'une vingtaine heures, avec un temps de discussion collective, un moment de travail en groupe, des séances de vidéos sur le harcèlement et des exercices de jeux de rôles (BOCKEL, 2010). Nous avons repris ces idées pour élaborer nos séances. Notre prévention n'est constituée que d'environ sept heures.

Dans cette classe de CM1, à Tours, un élève était harcelé depuis le début de l'année. Le harcèlement durait jusqu'à ce que nous mettions en place des séances au mois de janvier. Cet enfant pour reprendre l'expression d'un autre est «différent » de ses autres camarades, il ne leur ressemble pas. En effet, Mathieu, la victime, est beaucoup plus grand que les autres et sa corpulence est très supérieure. Par ailleurs, Mathieu a déjà un an de retard contrairement à ses autres camarades, et avait encore

des difficultés. Au début de l'année, l'enseignante s'est rendu compte qu'un élève entraînait un autre et harcelait un enfant de CE2. Un contrat a été mis en place pour régler le problème. Cependant, l'enseignante n'avait pas connaissance du harcèlement présent dans sa classe. Mathieu se faisait insulter par rapport à son physique et ses résultats scolaires dans différents lieux de l'école. Il subissait également des surnoms très peu glorieux. En classe, les élèves lui faisaient transmettre des petits papiers pour l'insulter ou se lever jusqu'à la poubelle pour lui taper la tête lorsque l'enseignante était tournée. Le problème c'est que le garçon avait tendance à se bagarrer pour se défendre et se faisait punir alors qu'initialement, il en était la victime. Tous ces faits étaient inconnus de la part de l'enseignante jusqu'à la mise en place de nos séances.

Nous étions deux stagiaires, nous en avons donc profité pour ne prendre qu'une moitié de classe à chacune de nos séances. Le fait de n'être que douze ou treize leur a permis de s'exprimer plus aisément et de dévoiler la situation de Mathieu puisque lors d'une séance, ni la victime ni les agresseurs n'étaient là. Voici le déroulement de nos séances (*voir fiche de préparation, annexe III et IV*) :

Séance 1 (1h30) : débat sur le harcèlement scolaire. A partir d'une bande dessinée (*voir annexe V*), les élèves ont pu exprimer leurs visions et leurs ressentis sur le harcèlement scolaire. Lors de cette séance, nous avons cherché ensemble, grâce à nos questions, la définition de ce phénomène, les différents acteurs ainsi que les lieux où le harcèlement scolaire pouvait voir le jour. C'est lors du débat du deuxième groupe que les élèves m'ont confié que Mathieu était victime de harcèlement scolaire par certains des élèves. A la suite de ce débat, ils ont rempli un questionnaire afin d'évaluer ce qu'ils retenaient de notre discussion (*voir annexe VI*).

Séance 2 (1h30) : découverte des particularités du théâtre. Lors de cette séance, nous avons travaillé sur le théâtre en lui-même, c'est-à-dire, sur l'espace scénique et celui des spectateurs ainsi que l'importance d'articuler et d'exprimer ses émotions. Cette séance a été mise en place par ma collègue, Cindy Fouchet.

Séance 3 (1h30) : jeux de rôles sur les différents types de harcèlement. A partir d'exemples concrets de harcèlement scolaire (*voir annexe VII*), les élèves devaient, en

groupe de trois, les mettre en scène. Un petit temps pour se mettre d'accord leur était accordé mais il leur était demandé d'improviser. Après chaque scénette, un temps de discussion permettait aux élèves de trouver le type de harcèlement dont il s'agissait ainsi que d'identifier les rôles de chacun. Pour les élèves acteurs, cette séance les a mis dans la peau des différents rôles dans le harcèlement scolaire. Pour les spectateurs, qui devaient être attentifs et silencieux, cette séance leur a permis d'être respectueux envers les élèves qui réalisaient les jeux de rôles.

Séance 4 (1h30): jeux de rôles sur les solutions à apporter. Nous avons repris le même type de séance mais cette fois-ci, par quatre, les élèves devaient présenter une scène de harcèlement scolaire avec, à la fin, les différentes scénettes. L'objectif était donc de montrer que la meilleure des solutions est d'aller en parler à un adulte.

Séance 5 (1h): bilan final. Lors de ce bilan, nous avons demandé aux élèves de noter tout ce qu'ils avaient retenu sur le harcèlement scolaire. Nous avons également refait le point sur les conséquences du phénomène. En effet, depuis le deuxième temps de la première séance, nous avons appris qu'il y avait une victime de harcèlement dans cette classe. Il nous semblait donc important de refaire un point sur les conséquences afin de sensibiliser au mieux les élèves, et qu'ils comprennent la gravité du problème. Cette séance a permis de construire un affichage qui est toujours accroché dans la classe.

Nous avons construit ces séances à partir de préconisations sur la prévention du harcèlement. Nos objectifs, nos supports, ainsi que les mots utilisés ont été choisis en fonction de l'âge des élèves. La première séance d'environ une heure est organisée afin de sensibiliser les élèves. Pour cela, il faut définir le phénomène. Les autres séances sont mises en place pour former les élèves en les faisant participer, en leur donnant d'autres informations... (BELLON, GARDETTE, 2011) C'est en ayant ces idées en tête que nous avons construit nos cinq séances. Si nous avions eu plus de temps, nous aurions fait un point sur le code civil ou sur des exemples concrets avec un tableau d'observation à remplir : faits, durée, motivation de l'agresseur, définition, conséquence, dynamisme, engrenage... Nous aurions également souhaité réaliser un projet en arts visuels ou continuer les scénettes de théâtre pour les présenter à l'ensemble de l'école. Nous n'avons malheureusement pas pu évaluer les

élèves car nous avons fait le choix, avec l'enseignante, que cette dernière les évaluera tout au long de l'année sur leurs comportements. Si nous avions fait une évaluation écrite, nous leur aurions demandé leur définition du phénomène, leur estimation de la gravité du problème et une reconnaissance de situation.

En parallèle à ces séances, l'enseignante mit en place un conseil afin de trouver des solutions pour ce cas précis. Un premier temps leur fut consacré pour écrire sur une feuille les idées qui leur venaient sur le problème. Puis, ils ont discuté du cas de Mathieu. Les élèves n'ont pas pu nier le problème puisqu'ils savaient que nous avions exposé le problème à l'enseignante. Les élèves se sont engagés à aller voir un adulte la prochaine fois qu'un tel problème serait présent, puis de faire des efforts. L'enseignante expliqua aux élèves qu'ils ne sont pas obligés d'être amis mais qu'ils doivent être respectueux. Nous sommes tous différents et nous devons être respectueux envers chacun. L'enseignante mit ces points en avant et une autre solution fut trouvée. Un élève proposa de mettre à disposition, dans la classe, une boule anti stress. Cette boule permettrait aux élèves en colère de se défouler sur un objet, au lieu de le faire sur un élève. Pour lui, en pressant cette boule, l'élève en action pourrait dire dans sa tête les méchancetés qu'il souhaiterait dire à son camarade. Cette solution fut mise en place, malheureusement nous n'avons pas pu en apprécier les résultats.

Sans aller jusqu'à du harcèlement, dans cette classe beaucoup de problèmes liés à des insultes étaient présents. Nous pensons qu'un véritable enseignement sur les différences doit être fait dès le plus jeune âge. Dans les programmes de l'école maternelle et ceux de l'école élémentaire, l'enseignement des différences est préconisé dès les premières années de scolarité. Cet enseignement sur les différences permet de sensibiliser les élèves et de les rendre respectueux. Nous osons imaginer que si cet enseignement est suivi chaque année, le harcèlement scolaire sera limité. Par ailleurs, nous ne pouvons pas dire que nous avons agi sous forme de partenariat mais nous avons ressenti l'importance de notre intervention. En effet, les élèves nous ont évoqué la situation de harcèlement dans des conditions particulières. Nous étions en demi-groupe et l'enseignante n'était pas présente. Nous avons ressenti un fort besoin, de la part des élèves, de nous parler, d'autant plus que nous sommes venus vers eux pour leur parler du phénomène que nous connaissions

bien. Nous en avons conclu que l'intervention d'une personne extérieure peut être bénéfique. Ainsi, nous avons vu que l'intervention d'un partenariat est bénéfique à la lutte contre le harcèlement scolaire et nous verrons désormais voir les modalités d'organisation de ces partenariats.

3.2.2 Les différents partenariats possibles

Beaucoup d'enseignants pensent que le harcèlement ne relève pas des compétences des enseignants et l'ignorent. Il est important de former les futurs enseignants dans leur formation initiale, ou ceux sensibilisés à ce phénomène dans leur formation continue pour qu'ils puissent agir. La formation doit se porter sur la psychologie de l'enfant pour comprendre les comportements ainsi que sur la gestion d'une classe (CATHELINE, 2008). Grâce à cette formation, ils auront les connaissances ainsi que les outils nécessaires pour résoudre le problème. Sans formation, les enseignants ne peuvent savoir comment repérer un enfant victime, ni faire la distinction entre le jeu et le non jeu (GAMBACHE, 2002). En effet, il est de la responsabilité des enseignants que les élèves évoluent dans leur scolarité dans de bonnes conditions. Cependant, nous avons vu que tous les enseignants ne sont pas formés sur la question et que les ESPE n'offrent pas forcément d'enseignement sur ce phénomène. Or, pour lutter contre le harcèlement scolaire, il faut utiliser toutes les ressources et les moyens dont les enseignants disposent, par exemple les intervenants extérieurs. L'aide extérieure permet d'agir efficacement contre la violence et c'est une des conditions pour qu'un programme de prévention soit efficace (BERGUGNAT, 2011). L'aide extérieure est souvent sous forme de partenariat. Le gouvernement incite ainsi à renforcer les partenariats par le biais de la circulaire du 2 octobre 1998 (GAMBACHE, 2002). En effet, pour certains spécialistes, seule l'intervention d'un tiers médiateur peut lutter contre les violences. Le partenariat avec des intervenants extérieurs est donc très important (CATHELINE, 2008). Les partenaires, qui sont des spécialistes, auront les connaissances pour présenter un enseignement adapté au problème et à l'âge des enfants. Or, aucune prévention n'est possible sans connaissances approfondies sur le phénomène concerné. Dans le cas du harcèlement scolaire, les connaissances se portent sur la définition du harcèlement scolaire et de ses caractéristiques, les différentes actions de prévention à différents niveaux (local, national, européen), la psychologie de l'enfant, le dynamisme de

groupe... (TARTAR GODDET, 2006). Le fait d'avoir des intervenants extérieurs, habiles dans la communication avec les élèves, oriente les élèves vers une autre personne que leur enseignant s'ils souhaitent parler d'un problème. Cette personne, qui ne connaît pas vraiment les élèves auprès desquels elle intervient, est considérée comme plus neutre et il est parfois plus facile pour les élèves de s'y confier. L'intervenant doit donc être capable de rencontrer une victime, un agresseur ou un témoin individuellement afin de l'écouter, l'orienter vers des personnes ou des structures, lui donner des conseils et envisager une solution. L'intervenant doit donc être neutre, éviter le jugement, être à l'écoute, aider les élèves à trouver des repères et répondre à leurs questions, leur apporter des informations et, en cas de problème, amener le groupe à trouver des solutions ensemble (ABI SAAB FORD, 2010).

Comme pour tout partenariat, les objectifs et le cadre d'action doivent être pensés avec les intervenants et l'enseignant. Le travail est donc quelque chose qui se fait en équipe. Le partenariat doit être cohérent mais également solide pour permettre plus de légitimité face aux élèves. Il ne s'agit pas de faire appel à n'importe quel intervenant sans que l'enseignant s'engage également. Le travail mis en place doit être construit par l'enseignant et les intervenants grâce à l'investissement de tous les acteurs. C'est ce que nous pouvons appeler la co-éducation, éducation partagée par plusieurs acteurs. Il est également préconisé d'agir sous forme de projet lorsque nous souhaitons mettre en place un partenariat sur un thème précis.

La majorité des partenaires sont des ressources locales telles que les parents, les autres classes de l'école, les associations, la commune ou le département, la police, la justice, les entreprises... Les partenariats peuvent également être à niveau national, par exemple avec un autre ministère. Le partenariat école – police – justice est particulièrement présent dans le secondaire. En primaire, les enseignants privilégient les partenariats avec des associations ou des organismes liés à l'éducation. Le harcèlement est également un thème de travail, entre autres, proposé par l'UNICEF. Les différentes séances mises en place seront construites par l'enseignant avec l'aide des partenaires. Les acteurs peuvent aussi intervenir lors d'une séance en classe pour approfondir et aller plus loin sur le harcèlement scolaire. Il est également possible de créer des partenariats avec des mutuelles concernées par la prévention. C'est le cas de la MAE (Mutuelle d'Assurance solidaire au service des

Enfants), de la MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France) ou de la MGEN (Mutuelle Générale Education Nationale). Ces mutuelles apportent une aide médicale et psychologique aux personnels et aux victimes, ainsi qu'un accompagnement juridique, financier, moral et psychologique lors de la réalisation des séances. Par ailleurs, toujours en lien avec la santé, l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé), le CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) ou le CRES (Comité Régional d'Education pour la Santé) proposent des programmes de prévention de santé et de citoyenneté. Il s'agit de lutter contre le harcèlement scolaire en prenant en compte la dimension globale de la santé et de l'individu, en faisant développer l'estime de soi et en favorisant un climat favorable (TARTAR GODDET, 2006). Enfin, beaucoup d'écoles font appel à des éducateurs ou aux maisons de quartier qui connaissent les particularités du quartier et savent gérer la violence.

Certains partenariats permettent un suivi tout au long de l'année ou pendant la durée d'une séquence complète. Cependant, de nombreux partenaires ne sont pas toujours disponibles et peuvent intervenir pour une ou deux séances afin de proposer aux enseignants des outils et leur donner des conseils. Par exemple, des bénévoles de l'ADOSEN (Action Documentation Santé pour l'Education Nationale) peuvent intervenir dans les écoles pour une séance sur le harcèlement scolaire et propose surtout aux enseignants des outils, tels que des revues, des vidéos, des CD-Rom... Une intervention de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) à l'ESPE nous a permis d'avoir des exemples concrets d'actions de la part de partenaires. L'OCCE, désireuse de plus de coopération, de respect et d'entraide entre les élèves, intervient à la demande des enseignants. Un de ses objectifs est de travailler sur le climat de classe afin de limiter l'arrivée du harcèlement scolaire. L'OCCE possède divers outils, à mettre en place très souvent lors des rituels, qui permettent d'apprendre à se connaître, connaître l'autre et avoir un lieu pour exprimer ses émotions. Le fait de se connaître et de connaître l'autre amène le respect entre les élèves et cela évite les conflits. Voici différents exemples d'activités à mettre en place tous les jours ou occasionnellement, et qui sont adaptables du cycle 1 au cycle 3:

- *Le rituel du bonjour.* Tous les soirs, l'enseignant donne une phrase à compléter par les élèves du type « Bonjour, ce que j'aime c'est... ». Les thèmes sont

variés : les loisirs, les amis, les activités scolaires, la météo... Le matin, chaque élève dit sa phrase au reste de la classe. Cela permet de développer l'écoute et le respect de la parole chez les élèves.

- *Le quoi de neuf.* La mise en place cette activité peut varier. Les élèves peuvent s'inscrire à l'avance et interviennent, à raison d'un élève par jour, sur un sujet de leur choix pendant environ 2 minutes. Les élèves ont aussi la possibilité de raconter le lundi matin leur week-end ou leurs vacances. La pratique diffère d'une classe à une autre, selon les désirs de l'enseignant. Encore une fois, cela permet de travailler l'écoute et le respect de chacun. Il s'agit également de mieux connaître ses camarades de classe.
- *La fiche de rendez-vous.* Il s'agit, sur une période, de prendre un rendez-vous avec différents élèves de la classe. Par exemple, en maternelle nous pouvons proposer un rendez-vous par semaine et en cycle 3, en demander deux par semaine. Le moment du rendez-vous peut être à l'initiative des élèves, par exemple lorsqu'ils se rangent pour sortir, ou à l'initiative de l'enseignant lorsqu'un travail doit être réalisé en binôme. Cette activité permet d'apprendre à connaître l'autre et faire naître des interactions entre des élèves qui sont dans la même classe mais qui ne se parlent jamais. En effet, plus les élèves grandissent, plus ils restent entre amis et cela crée des amitiés exclusives et des isolements possibles avec des discriminations ressenties, en retour.
- *Le jeu des compliments.* Une fois par semaine, les élèves doivent donner un compliment à un autre élève, mais jamais au même. Cela peut-être sous forme de dessin pour aider les élèves de cycle 1, de cartes à échanger en cycle 2 et sans support en cycle 3. Il faut mettre en avant que chaque élève a une qualité. Même si les élèves ne s'apprécient pas toujours, ils doivent comprendre qu'ils ont tous quelque chose qui fait qu'ils sont une personne bien.
- *Jojo l'ourson.* « La boîte de Jojo colère » et « la chaise qui calme de Jojo » permettent aux élèves de se calmer sans se défouler sur un autre élève, ou gérer des conflits. Cet espace fournit aux élèves un lieu pour gérer leurs émotions.

- *Le dé des émotions.* Les six faces du dé représentent différentes émotions. Il s'agit de lancer le dé et de discuter, en groupe classe, sur l'émotion représentée. Par exemple, les élèves peuvent exprimer ce qui leur fait peur. Il s'agit donc de connaître les autres et de mettre des mots sur ses émotions. Pour le cycle 3, au lieu de lancer le dé et d'en discuter en classe, les élèves peuvent se mettre en binôme, en causeuse, et discuter sur une émotion particulière. L'activité permet de s'intéresser aux émotions des autres et de développer l'empathie pour gérer les conflits.

- *Le bingo.* Chaque mois, l'enseignant réalise un bingo sur un thème différent. Pendant dix minutes, les élèves doivent compléter une ligne de cinq cases (verticale, horizontale, diagonale). Pour compléter, il faut trouver quelqu'un qui respecte la caractéristique. Par exemple, sur le thème des loisirs, la case peut comporter la caractéristique « fait du football ». Pour inciter à aller vers tous les élèves, l'enseignant peut interdire de retourner voir quelqu'un que les élèves avaient déjà vu la dernière fois. Le bingo permet d'apprendre à connaître ses camarades et d'échanger avec des personnes vers lesquelles nous ne serions pas forcément allés.

- *Les messages clairs.* Pour régler les conflits de 1^{er} niveau, les messages sont un bon moyen. Il est prouvé par l'OCCE que 75% des conflits peuvent être réglé grâce à cette démarche. Un élève énervé par quelque chose, demande à faire un message clair à quelqu'un, lui expose les faits avec le moins de jugement possible et exprime ses émotions par rapport à cela. Il demande réparation, si l'autre personne accepte, les faits sont pardonnés et oubliés. Les élèves sont capables de gérer les petits conflits, quand la violence est trop importante, ils savent qu'ils doivent aller voir les adultes. Cette pratique permet de créer une relation duelle, les yeux dans les yeux. Cela évite que les élèves fassent appel aux adultes pour un tout petit conflit.

Toutes ces activités sont faciles à mettre en place mais souvent inconnues des enseignants. L'OCCE dispose d'enseignants prêts à venir en classe pour donner des conseils au titulaire de la classe et leur faire connaître ces outils qui permettent de

prévenir la violence et les situations de harcèlement. L'OCCE peut également intervenir dans la réalisation des règles de la classe. Pour cet organisme, les règles sont très importantes pour éviter la violence, or, beaucoup d'enseignants ne savent pas toujours comment si prendre. L'OCCE conseille de formuler les règles, règles qui sont liées à des devoirs, sous la forme positive « j'ai le droit de... », règles qui sont liées à des devoirs. Ces règles permettent de respecter les lois et les élèves doivent prendre conscience de ce fait. Elles doivent être comprises, cohérentes et pas trop nombreuses. Pour cela, il est conseillé de les construire avec les élèves et l'OCCE peut aider l'enseignant dans cette démarche. En effet, créer les règles avec eux, même si certaines sont obligatoires car liées à la loi, permet de donner du pouvoir aux élèves et de les responsabiliser. Si les élèves se sentent responsables et qu'ils se connaissent entre eux, il y a de fortes chances pour que la violence ne voie pas le jour. Si toute fois des cas de violence apparaissaient, l'OCCE recommande de faire des conseils coopératifs. Encore une fois, des intervenants de l'OCCE peuvent venir en classe pour montrer aux enseignants comment gérer les conseils. Il est préconisé de faire un conseil par semaine pour échanger sur l'école au sens large (projet, conflit...). Si les enseignants n'en font pas, il est important d'en mettre en place pour résoudre un conflit. Les intervenants permettent de montrer aux enseignants l'importance de l'ordre du jour, du temps défini, des différents rôles, de faire un bilan sur les décisions déjà prises et de rappeler les règles. Tous ces éléments sont méconnus des enseignants, or, ils sont indispensables lors des conseils. Ce partenariat, avec l'OCCE, permet donc aux enseignants de privilégier le climat de classe et ainsi la bonne gestion de la classe. Ce climat est très primordial pour lutter contre les violences et le harcèlement scolaire. L'Education Nationale privilégie ainsi le vivre ensemble à l'école maternelle et le climat de classe à l'école élémentaire.

Il est également possible de faire un partenariat avec les élèves en mettant en place la médiation dans l'école. Dans chaque classe, il s'agit d'avoir plusieurs médiateurs qui peuvent changer d'une période à une autre. Pour cela, il faut que le projet soit inscrit dans le projet d'école et que tous les enseignants soient investis. La médiation permet de régler les petits conflits si les élèves sont formés au préalable sur l'écoute et le dialogue. Lorsqu'il y a des conflits au sein de l'école, ils peuvent toucher une classe ou l'ensemble de l'école. Or, il y a de fortes répercussions sur les apprentissages. Les écoles ne peuvent pas accepter ce constat. Certaines écoles

choisissent ainsi de faire de la médiation par les élèves pour éliminer les conflits ou limiter les violences plus fortes. Les médiateurs, au moins deux par conflits, sont formés à être neutres et à l'écoute des autres. Pour que la résolution du conflit soit plus efficace, il faut que ces élèves soient extérieurs au problème. L'idéal est donc que les médiateurs intervenants soient issus d'une autre classe. Ils viennent en aide à ceux en conflit pour les aider à parler, à recréer des liens et trouver des solutions. Il s'agit de gérer le conflit sans l'aide de l'adulte et de sensibiliser les élèves à la violence. Dans leur rôle de médiateur, ils sont plus sensibilisés aux situations où les élèves seraient victimes de harcèlement et remarquent davantage de situations que les autres élèves ou que les adultes. Le rôle de médiateur permet ainsi de lutter contre le harcèlement scolaire en sensibilisant les élèves mais aussi en rendant les élèves bienveillants et empathiques. Ces compétences sont tout aussi importantes que celles issues du français et des mathématiques et sont utiles dans la vie quotidienne du futur citoyen. La médiation permet ainsi d'apprendre à respecter l'autre, d'exprimer ses sentiments, d'écouter les autres sans jugement et surtout de repérer le harcèlement scolaire (FREROT-VERCOUTERE, 2014). Il a été prouvé qu'utiliser les compétences de chaque élève et le groupe en lui-même permet d'enrayer beaucoup de problèmes (CATHELINE, 2008). Dans le cas de la médiation, l'enseignant régule le groupe en choisissant et en formant les médiateurs. Il responsabilise les élèves, ce qui permet de régler certains conflits.

Enfin, des partenaires de l'Education Nationale proposent aux enseignants non pas d'intervenir dans les classes mais de les sensibiliser au harcèlement. Ces partenaires peuvent être des organismes de prévention qui offrent des outils aux enseignants mais également des moments de rencontre avec des spécialistes afin d'échanger et d'apprendre par le biais d'ateliers. L'Education Nationale a ainsi proposé un programme national sur la prévention de la violence et l'accompagnement des établissements en 2002. Après avoir explicité aux enseignants les différentes interventions possibles, douze ateliers leur ont été présentés afin de favoriser le travail d'équipe et celui en partenariat. Par exemple, l'atelier numéro 5 a permis de montrer aux enseignants que la violence est une notion subjective et qu'ils n'ont pas la même vision de ce qui est violent ou non. Cet atelier a alors montré la nécessité d'échanger avec les élèves mais aussi de traiter tout acte de violence. Quant à l'atelier numéro 9, il montrait la difficulté des victimes d'exprimer la violence qu'ils subissent. Les élèves

victimes ont tendance à nier la situation, à rentrer dans la loi du silence du fait de la peur des autres ou de répondre par la violence. Il est donc important de montrer aux élèves qu'ils sont libres de s'exprimer sans répercussions (GAMBACHE, 2002). Les différents ateliers proposés à ces enseignants ont prouvé qu'ils n'étaient pas assez formés sur le harcèlement scolaire et complètement démunis face à ce problème. La formation des enseignants ne prend pas assez en compte ce phénomène de plus en plus présent dans les écoles et qui touche aujourd'hui un enfant sur dix d'après une étude de la part de l'Education Nationale. Les partenariats permettent donc de remédier à ce problème. Les intervenants extérieurs auront les connaissances et les compétences pour agir efficacement. Il est donc important qu'ils interviennent le plus rapidement possible dans l'année pour éviter qu'une situation de harcèlement scolaire commence. Nous pouvons donc en conclure que le travail en équipe, avec l'équipe pédagogique ou éducative et ce, la majorité du temps par le biais de partenariats, permet une plus grande efficacité des missions concernant la prévention du harcèlement scolaire

Conclusion

Le harcèlement scolaire se caractérise comme une répétition de violences qui peuvent être physiques, verbales ou morales. Depuis les années 1990, ce phénomène est de plus en plus visible au sein des violences scolaires ; l'Education Nationale a commencé à y réagir avec une première campagne en 2012. Aujourd'hui, le gouvernement français est toujours engagé dans la lutte contre le harcèlement scolaire, contraire aux valeurs de la République et portant atteinte à la dignité de chacun. Pour cela, la mobilisation contre ce phénomène est une des priorités de l'Education Nationale inscrites dans la circulaire de rentrée 2016. Les enseignants doivent ainsi avoir recours sur les outils mis à leur disposition, profiter de la journée contre le harcèlement pour évoquer cette thématique et demander l'intervention de membres de la réserve citoyenne de l'Education Nationale ou de partenaires divers s'ils se sentent démunis.

Nous nous sommes rapidement aperçus que le harcèlement scolaire avait une certaine ampleur puisqu'il touche un enfant scolarisé en école primaire sur dix et que les conséquences peuvent être désastreuses pour ceux qui en sont victimes. Nous avons donc alors compris pourquoi l'Education Nationale prenait ce phénomène au sérieux et souhaitait lutter contre. Nous nous sommes ainsi demandés en quoi la pratique et la vigilance des enseignants peuvent prévenir ou agir sur le harcèlement entre élèves, à l'école primaire. Pour répondre à notre questionnement, nous nous sommes intéressés à la vision des spécialistes de l'éducation sur cette thématique, nous sommes allés interroger des enseignants du premier degré et nous avons mis en place une séquence d'enseignement afin de prévenir le harcèlement scolaire dans une classe de CM1 et ainsi recueillir leurs représentations de ce phénomène. Notre démarche nous a permis de vérifier nos différentes hypothèses posées au début de nos recherches.

Notre premier axe de recherche était que le gouvernement préconise une prévention du harcèlement scolaire dans l'objectif d'un climat scolaire favorable aux apprentissages et au bien-être de tous les élèves. Nous avons ainsi vu la mobilisation du gouvernement contre ce phénomène particulièrement depuis 2012. Cet investissement est d'autant plus important à la suite des attentats de janvier 2015, à Paris. Ainsi, l'Education Nationale souhaite renforcer la transmission des valeurs de la République et lutter contre toutes formes de violences. En effet, il est prouvé que dans les établissements scolaires où la violence est très présente, le climat de classe n'est pas serein. Or, un bon climat de classe avec des bonnes relations entre les élèves est propice aux apprentissages. Nous avons également vu que le harcèlement avait des conséquences sur les résultats scolaires des élèves. L'objectif de l'Education Nationale, par le biais de la loi de Refondation de 2013, étant la réussite de tous, il est tout à fait normal que le gouvernement ait la volonté de lutter contre le harcèlement scolaire.

Notre recherche s'est ensuite orientée vers la négligence, voire l'ignorance, qui serait à imputer facilement à la communauté éducative face à des cas de harcèlement. Par le biais des entretiens avec des enseignants mais également au cours de discussions lors de nos stages, nous avons pu voir que le harcèlement était un phénomène connu par les enseignants et qu'ils en avaient tous, plus ou moins, rencontré. Ils sont d'accord sur le fait qu'il faut prendre le harcèlement scolaire en considération du fait de ses conséquences sur les élèves mais nous avons ressenti qu'ils avaient tendance à ignorer un cas ou à ne pas en considérer l'ampleur lorsqu'il s'agissait d'élèves de leurs classes. En effet, pour certains, les parents ont tendance à mettre le mot « harcèlement » sur des cas qui n'en sont pas. D'autres visiblement pensent qu'il n'est pas forcément nécessaire de faire de réelles actions de prévention ou de résolution du problème et qu'un simple conseil de classe résoudra le problème. Nous avons donc vu que la communauté éducative n'ignore jamais réellement le harcèlement scolaire mais que celui-ci est négligé et n'est pas considéré à sa juste valeur.

Enfin, nous avons cherché à savoir si le travail en équipe et la collaboration avec des partenaires extérieurs permettraient une efficacité plus grande des actions. En effet, l'Education Nationale préconise l'intervention de partenaires extérieurs tels

que des associations, des membres de la réserve citoyenne ou des défenseurs des Droits. Cette démarche s'explique par le fait que les intervenants extérieurs, spécialistes sur cette question, auront les connaissances adéquates pour les transmettre, ainsi que des outils ou des conseils pour résoudre le problème. Au cours de notre propre pratique, nous avons eu des élèves qui se sont confiés à nous alors que l'enseignante n'était pas là ni les acteurs de harcèlement scolaire. Dans notre cas, notre intervention a ainsi permis de créer un climat de confiance concernant ce problème et nous avons senti les élèves soulagés d'avoir quelqu'un à leur écoute, et plus particulièrement une personne neutre, non impliquée dans la situation, avec laquelle leur parole était plus libre.

Nous pouvons donc dire que la vigilance des enseignants est indispensable, tout au long de la journée, afin de repérer un quelconque signe qui pourrait être révélateur de harcèlement scolaire. Les enseignants doivent également mettre en place des séances d'apprentissage sur ce phénomène afin de le prévenir. Cette sensibilisation leur fera prendre conscience de la gravité du problème. Ainsi, l'objectif est que d'éventuels agresseurs se rendent compte du mal qu'ils pourraient faire et que si des élèves sont témoins ou victimes, ils sachent comment réagir, c'est-à-dire, qu'ils doivent avertir un adulte. Nous savons que le harcèlement scolaire, s'il voit le jour, ne peut se régler tout seul. Il est donc primordial que les enseignants soient formés à cette question pour qu'ils puissent surveiller attentivement les comportements des élèves, qu'ils fassent de la prévention dès la rentrée scolaire et qu'ils aient les outils pour résoudre un tel problème.

Nous concluons sur le fait que, comme tout fonctionnaire, le professeur des écoles a des devoirs liés à son statut. L'obligation de signalement et l'obligation de surveillance sont ancrées dans la prévention du harcèlement scolaire. En effet, les enseignants doivent être vigilants et surveiller les dangers auxquels les élèves peuvent être confrontés dans la vie scolaire et en dehors. Nous avons vu les conséquences de ce phénomène sur l'état physique ou mental de la victime, sur ses résultats scolaires et sur son intégration dans la société à long terme. L'impact du harcèlement sur la vie des élèves étant important, il est du devoir des enseignants d'être attentifs aux relations entre les élèves et si un élève en est victime de harcèlement scolaire, les enseignants doivent agir pour y remédier ce problème voire

signaler à l'inspection ce problème lorsqu'ils sont dépourvus face à une telle situation. Ces devoirs sont complétés par les compétences des enseignants inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation. Ces compétences sont à acquérir et à enrichir tout au long de la carrière et peuvent être nécessaires lors de la prévention du harcèlement scolaire. Concernant les compétences professionnelles communes à tous les professeurs et personnels de l'éducation, les compétences utiles dans ce domaine sont la compétence 1 « *faire partager les valeurs de la République* », la compétence 2 « *inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école* », la compétence 6 « *agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques* », la compétence 10 « *coopérer au sein d'une équipe* », la compétence 11 « *contribuer à l'action de la communauté éducative* », la compétence 12 « *coopérer avec les parents d'élèves* » et la compétence 13 « *coopérer avec les partenaires de l'Ecole* ». Nous pouvons également relever la compétence 4 des compétences communes à tous les professeurs qui est « *organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves* ». Pour que des actions de prévention ou de résolution de harcèlement scolaire soient efficaces, il est indispensable que les professeurs des écoles aient déjà développé ces compétences.

Bibliographie et sitographie

Bibliographie

ABI SAAB-FORD P. (dir.). Prévention des conduites addictives. Paris : CNDP-CRDP, 2010. p.7-15 et p.41-78

AUGER N. et ROMAIN C. Violence verbale à l'école. Paris : L'Harmattan, 2014, p. 121 à 138

BEAUMONT C. GALAND B. et LUCIA S. Les violences en milieu scolaire : définir, prévenir et réagir. Paris : Hermann Editions, 2015, p. 31 à 110

BELLON J-P et GARDETTE B. Prévenir le harcèlement à l'école. Paris : Editions Fabert, 2011, p. 7 à 22 et p. 71 à 97

BERGUGNAT L. « La logique des programmes de prévention de la violence ». Cahiers pédagogiques, mars-avril 2011. N° 488, p. 18-20

BLAYA C. Violences et maltraitances en milieu scolaire. Paris : Armand Colin, 2006, p. 18 à 25 et 65 à 112

BOCKEL J-M. La prévention de la délinquance des jeunes. Ministère de la justice et des libertés, novembre 2010. p. 44-52

BOYTON C., BOYTON M. Prévenir et régler les problèmes de discipline. Montréal : Chenelière éducation, 2009. p. 51-66 et p.183-190

CARRA C. et TAGGIANELLI D. Les violences à l'école. Paris : PUF, 2011

CATHELINE N. Harcèlements à l'école. Paris : Edition Albin Michel, 2008. p.9-71 et p.153-195

CHARLOT B. Violences à l'école, État des savoirs. Paris : Armand Colin, 1997

DE SAINT MARS D. Lili est harcelée à l'école. Coppet : Calligram, 2012

DE SAINT MARS D. Max se fait insulter à la récré. Coppet : Calligram, 2004

DE SAINT MARTIN C. « Nommer les violences scolaires, des incivilités au harcèlement scolaire ». La lettre de l'enfance et de l'adolescence, janvier 2012. N°87, p.119-126

DEBARBIEU E. La violence en milieu scolaire, l'état des lieux. Le désordre des choses. Paris : ESF, 1996

DEBARBIEUX E. « Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École », rapport pour l'éducation nationale, 2011

DEBARDIEUX E. Les dix commandements contre la violence à l'école. Paris : Odile Jacob, 2008, p. 11 à 18 et p. 109 à 220

DEBARDIEUX E., MONTOYA Y. « Victimations et harcèlements en France : le cas de l'école élémentaire ». La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, mai 2011. N°53, p.9-18

DEFrance B. La violence à l'école. Paris : La découverte, 2009, p. 117 à 144

DEWULF M-C, STILHART C. « Le vécu des victimes de harcèlement scolaire », Mt pédiatrie. 2005. Volume 8, n°2

DORTIER J-F. « Violence : de quoi parle-t-on ? » Sciences humaines. Mars 2016. N° 279, p.24 à 25

FREROT-VERCOUTERE A. « Jeune et médiateur. Agir pour la prévention des violences à l'école ». Enfance majuscule. Janvier-février 2014. N° 134, Prévenir les violences, p. 30 à 33

GALAND B. « Le harcèlement entre élèves, phénomène méconnu ». Cahiers pédagogiques, Violences : l'école en cause ?, mars-avril 2011. N° 488, p. 21-22

GAMBACHE P. (dir) Prévention de la violence et accompagnement des établissements. Versailles : Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Versailles, 2002

GOFFMAN E. Stigmate, les usages sociaux des handicaps. Paris : Les éditions de minuit, 1975, p. 11 à 56

IMBERT F. Vivre ensemble, un enjeu pour l'école. Paris : ESF éditeur, 2001

LAMBOY B. « Synthèse de connaissances sur les interventions de prévention auprès des jeunes : enjeux et méthodes ». Santé publique, 2013/HS1 S1. p. 9-11

LE MASSON M-O Le climat scolaire, pour une école bientraitante. Lyon : Chronique sociale, 2014, p. 151 à 160

MEIRIEU P. « Korczak, un précurseur de la prévention et du traitement de la violence ». Enfance majuscule. Janvier-février 2014. N° 134, Prévenir les violences, p. 11 à 13

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. Paris : éducation.gouv, 2015

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Présentation de la première journée nationale « Non au harcèlement »

MOLIERE H. Harcelé-harceleur, une histoire de souffrance et de silence. Paris : Jean-Claude Lattès, 2015

NAVARRE M. « La violence en 15 questions ». Sciences humaines. Mars 2016. N°279, p. 22 à 47

OBIN J-P. Recommandations pour un établissement scolaire mobilisé contre la violence. Paris : Comité national de lutte contre la violence à l'école, 2001, p. 1 à 61

ROUSSEL V. « Eduquer à la non violence et à la paix ». Enfance majuscule. Janvier-février 2014. N° 134, Prévenir les violences, p. 24 à 27

TARTAR GODDET E. Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire. Paris : édition Retz, 2006

TOZZI M. et ROCHEX J-Y. Apprentissage et socialisation. Montpellier : Centre régional de documentation pédagogique du Languedoc-Roussillon, 1998, p.41 à 72 et p. 87 à 98

VIENNE P. Comprendre les violences à l'école. Bruxelles : de Boeck, 2008, p. 161 à 194

Conférence

Journée d'étude « Le harcèlement dans tous ses états », 24 mars 2016, Université François Rabelais, Tours, DDCS 37

Sitographie

Education.gouv. « Assises nationales sur le harcèlement à l'école ». Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mis en ligne le 6.04.2011 [consulté le 28.03.2016].

Disponible sur : http://media.education.gouv.fr/file/04_avril/64/1/Assises-harcelement-ecole-programme_174641.pdf

Education.gouv. « Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire ». Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mis en ligne le 13.08.2015 [consulté le 22.11.2015].

Disponible sur :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72680

Education.gouv. « Agir contre le harcèlement à l'Ecole ». Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mis à jour en mars 2015 [consulté le 22.11.2015].

Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid86060/agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole.html>

Education.gouv. « Prix 2016 : Non au harcèlement ». Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mis en ligne le 22.10.15 [consulté le 22.11.2015].

Disponible sur :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=93577

Eduscol. « Charte de la laïcité ». Ministère de l'Education Nationale, mis à jour le 7 décembre 2015 [consulté le 15.02.16].

Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

Service public. « Harcèlement scolaire – Violences scolaires – Provocation au suicide ». Direction de l'information légale et administrative, mis à jour le 8 décembre 2014 [consulté le 25.03.16].

Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31985>

Annexes

Annexe I : Grille d'entretien	79
Annexe II : Réponses au questionnaire après le débat	81
Annexe III : Fiche de préparation séance 1	84
Annexe IV : Fiche de préparation séance 2 et 3	85
Annexe V : BD « Les grands embêtent Lulu à la récré » (séance 1)	86
Annexe VI : Questionnaire après le débat (séance 1)	88
Annexe VII : Situations pour les jeux de rôles (séance 2)	89

Annexe I : Grille d'entretien

Talon social

Nom, prénom

Distance travail/domicile

Situation matrimoniale

Nombre d'enfants

Études

Quelles études, diplômes, où, quand ?

Formation complémentaire

Profession

Depuis quand êtes-vous enseignant ?

Remplacements ou poste fixe ? Classe « normale » ?

Évolution de carrière, évolution envisagée

De quelles classes vous êtes vous occupé ?

Depuis quand travaillez-vous dans cette école ?

Quelle est votre vision du métier ?

Harcèlement scolaire

Depuis quand entendez-vous parler de harcèlement scolaire ?

Qu'est-ce que pour vous un enfant victime de harcèlement, d'exclusion ?

Comment le définiriez-vous ?

Avez-vous connu un événement de ce type ?

Comment s'exprime ce phénomène dans les différents milieux (cours, récréation)

Les ou la victime étai(en)t-elle en situation particulière ? (physique, psychologique, familiale)

Les ou l'agresseur étai(en)t-il en situation particulière ? (physique, psychologique, familiale)

Ce phénomène a t-il des répercussions sur les acteurs ? (scolaire, psychologique) (Préparer questions de relance)

Jusqu'à quel degré l'effet de groupe a t-il une influence ?

Ce phénomène est-il présent en dehors de l'école ? Où quand comment pourquoi ? Si oui, le prenez-le vous en compte où est-ce que ça sort de votre champs d'action ?

Les nouvelles technologies (internet, téléphone portable, facebook), apportent-elles une nouvelle dimension à ce phénomène pour vos élèves ?

Vous faites-vous une idée du futur possible des acteurs de harcèlement ?

Comportement du prof

Avez-vous eu une formation pour apprendre à gérer ce problème ?

Quel apport l'expérience a-t-elle ? Vos opinions et/ou connaissances sur le sujet ont-elles évoluées depuis le début de votre carrière ?

Qu'est-ce qui déclenche la détection du phénomène ? Le phénomène a-t-il été détecté rapidement ? Compréhension dans toute sa globalité ?

En tant que directeur :

Vos collègues vous demandent-ils de l'aide ?

Des parents qui vous sollicitent alors que vous n'étiez pas au courant ?

Vous arrive-t-il d'être démuni face à ces situations ?

Solutions apportées

Quelles solutions ou actions ont été mises en place pour remédier au problème ?

En avez-vous parlé en classe ?

Les parents sont-ils intervenus ? Avez-vous rencontré les parents ?

Avez-vous fait appel à des partenaires extérieurs ?

Des mesures préventives ont-elles été envisagées ? Un dialogue est-il instauré avec les élèves ?

Que préconise l'éducation nationale vis-à-vis de ce problème ? Ceci a t-il évolué au cours du temps ?

Que pensez-vous des nouvelles mesures prises récemment par le gouvernement ? Est-ce que ça vous a permis d'obtenir de nouveaux outils pour combattre ce phénomène ?

Avez-vous réalisé quelque chose pour la journée nationale du harcèlement scolaire ?

En tant que directeur, est-ce pour vous une priorité de combattre ce phénomène ?

Annexe II : Réponses au questionnaire après le débat

Consigne : En deux ou trois phrases, imagine une situation de harcèlement scolaire. Tu te places dans le rôle de témoin, victime ou harceleur.

Julia : Dans la cour de récréation, je voyais un garçon qui insultait une fille. Le problème c'est que la fille était entourée. Cela se passe tous les jours.

Alicia : Par exemple, quelqu'un qui tape l'autre pour qu'elle donne quelque chose. Une personne qui veut me taper, je crierai et je dirai des gros mots.

Sophia : Un jour, j'étais dans la cour de récréation et j'avais envie d'aller aux toilettes donc j'y suis allée et j'ai vu trois ados qui harcelaient une fille de CM2. Je couru vers une maitresse pour tout dire.

Sandra : Je suis allée à l'école, je me fais harceler tous les jours et personne m'aide, personne va le dire à la maîtresse. Qu'est-ce que je fais ?

Iliass : Il était une fois, Alexandre et Emilio. Je les ai vus se battre, je regardais la scène en train de se battre. Je suis parti le dire à un animateur.

Angélique : Tous les jours, je suis en retard à l'école. Il y a une bande de garçons qui se moque de moi, comme tous les jours, vu que je suis en retard.

Yannick : Les camarades disent des gros mots tous les jours à des personnes. Les camarades tapent les personnes tous les jours.

Marceau : Je suis témoin, je vois quelqu'un harceler un autre enfant.

Emilien : Si c'est vrai, tu la insultais de tous les noms, tu t'es même moqué de son prénom.

Alex : Depuis quatre mois, un CM2 me harcèle, me demande des bonbons, de l'argent, mon skate, mon téléphone. Un jour, un copain m'a vu me faire harceler, il m'a dit qu'il fallait que ça s'arrête puis il l'a dit à la maîtresse. Après ses parents ont été convoqués et il a arrêté.

Samir : « Je vais te taper dans la cour ».

Florian : Hier, j'ai vu Sébastien qui harcelait mon meilleur ami verbalement : « Marcus-le-papyrus », « Marcus-la-puce », etc... Et puis, comme j'en avais marre, je suis allé voir un adulte car cela faisait trois semaines que ça durait.

Capucine : « Passe moi ça, sinon je te tape ».

Khadija : « T'es une grosse patate qui vient de la poubelle. Moi je suis belle et je ne pue pas. »

Julien : Je vois un élève qui traite mon ami Théodore de bébé seulement parce qu'il s'appelle Théodore. Il fait ça tous les jours, je vais voir la maîtresse.

Damien : « Et toi, t'es un cornichon. », « T'es pas gentil. », « Va-t-en, tu sens mauvais. »

Julie : Je prends le matériel de quelqu'un tous les jours et je le tape. Je demande à des amis de m'aider à le taper.

Maël : Un 23 juillet 2000, j'ai été insulté et surtout taper par quelqu'un de méchant. J'ai été le dire et voici la réponse : « C'est pas grave ». J'ai été obligé d'appeler quelqu'un de plus fort pour l'arrêter.

Léa : Un nouvel élève entre en classe. Il est très mal accueilli et dans la cour, les élèves le tapent et se moquent de lui.

Wissam : « Et, regardez le, il est moche, gros et bête. Venez, on va lui jeter du sable. »

Jasmine : Un jour, je vois quelqu'un taper quelqu'un. Il lui vole ses affaires. Je vais le dire à la maîtresse et la maîtresse lui dit « tu as trois récré en moins ».

Orlane : Il le tape jusqu'à ce qu'il ait mal.

Arthur : Un enfant se fait harceler verbalement. Je vais prévenir la maîtresse. Ouf ! Elle les a arrêtés, il est hors de danger.

Marine : A la récréation, Lucas se fait embêter par des CM2. Ils lui volent son goûter. Lucas qui est triste va le dire à la maîtresse.

Consigne : Avec tes mots, essaie de définir le terme de harcèlement scolaire.

Julia : Le harcèlement scolaire c'est des enfants qui sont insultés, qui reçoivent des coups ou personne ne veut jouer avec eux.

Alicia : Une personne qui veut aller aux toilettes et qui est pressée, et il y a quelqu'un devant lui. Il dit pardon mais les grands ne veulent pas le laisser passer.

Sophia : Le harcèlement scolaire c'est quand on embête et quand on insulte.

Sandra : Je suis à l'école, un garçon me menace tous les jours. Il me donne un surnom « Sawsène le vipère ou la crapule ».

Iliass : Le harcèlement c'est « demain tu me ramènes tes bonbons sinon je te frappe. »

Angélique : Le harcèlement c'est de la violence, obliger quelqu'un à faire quelque chose de mal.

Yannick : C'est une personne qui dit des gros mots et tape tous les jours.

Marceau : Harceler c'est obliger quelqu'un tous les jours.

Emilien : Il le tape, il l'agresse, il doit faire ci il doit faire ça.

Alex : Je tape quelqu'un pendant des jours et des jours. Puis je l'oblige à me donner quelque chose pour pas qu'il le dise.

Samir : C'est de la bagarre.

Florian : Le harcèlement scolaire c'est quand ça se passe à l'école, par exemple, dans la cour, à la cantine, en classe... Dans ce cas, il faut prévenir un adulte.

Capucine : Verbal, physique, moral

Khadija : Taper, prendre tous les droits, faire des choses de mal derrière les dos des gens.

Julien : Le harcèlement scolaire c'est quelqu'un qui tape, insulte, laisse seul un autre élève tout le temps.

Damien : Le harcèlement c'est tu te bagarres, ou dis des gros mots.

Julie : C'est quand on tape quelqu'un avec d'autres camarades. Je lui jette de la nourriture. Quand la maîtresse a le dos tourné, je lui lance des boulettes de papiers.

Maël : C'est quand tu insultes ou tapes quelqu'un.

Léa : C'est taper mais aussi se moquer, insulter ou se bagarrer.

Wissam : Le harcèlement c'est quand on embête quelqu'un et on croit que c'est drôle mais ça ne l'est pas pour la victime.

Jasmine : Le harcèlement c'est quand tu tapes quelqu'un, tu lui voles ses affaires, tu lui dis de « ramène moi ça sinon tu vas voir ».

Orlane : Taper, pousser, traiter.

Arthur : Ils insultent, tapent... Quand on harcèle, les autres que l'on harcèle croit qu'on est les plus forts mais ce n'est pas vrai.

Marine : Le harcèlement ça peut se passer à la cantine, dans la classe ou à la récréation. Ça peut être le harcèlement physique, verbal ou moral.

Annexe III : Fiche de préparation séance 1

Discipline : Enseignement moral et civique - Théâtre

Niveau : CM1 (cycle 3)

Séquence : Le harcèlement scolaire

Titre de la séance : La notion de harcèlement scolaire

Objectifs : Définir le terme de harcèlement scolaire et découvrir ses caractéristiques

Compétences :

- S'exprimer dans un débat
- Mettre en avant son opinion
- Ecouter l'autre et respecter son point de vue
- Réfléchir à un nouveau terme à partir d'une bande dessinée
- Représenter, via le dessin, une situation de harcèlement
- Reconnaître une situation de harcèlement scolaire

Intérêt de la séance : Il s'agit de recueillir les représentations des élèves sur le harcèlement scolaire. Cette séance étant la première de la séquence, il n'est pas attendu que les élèves soient capables de ressortir les différentes caractéristiques du harcèlement scolaire mais qu'il réfléchisse à ce phénomène.

Durée : 1 heure et 30 minutes

Modalité d'organisation : la séance se déroule avec la moitié de la classe

Phases	Objectifs	Activités	Support	Modalités de travail	Durée
Mise en action	Découvrir le phénomène via une bande dessinée	Lecture individuelle d'une bande dessinée	BD Lulu	Demi-classe	5 minutes
Débat	Faire émerger les représentations initiales	Débat libre à partir de questions posées par l'enseignant	Questions préparées par l'enseignant	Demi-classe, oral	30 minutes
Synthèse	Comprendre les caractéristiques du harcèlement scolaire	Répondre à des questions sur le thème	Questionnaire	Individuel, écrit	20 minutes
Correction	Vérifier ses réponses	Correction du questionnaire	Questionnaire	Demi-classe, oral	10 minutes
Trace écrite	Mettre en avant les éléments les plus importants du harcèlement scolaire	Dessin sur le harcèlement scolaire avec les éléments qui leur semblent primordiaux	Feuille blanche	Individuel, écrit	10 minutes
Production écrite	Rédiger ce que nous avons retenu de la séance	De manière libre, les élèves écrivent quelques lignes sur ce qu'ils ont pensé et retenu de la séance	Cahier de production écrite	Individuel, écrit	15 minutes

Annexe IV : Fiche de préparation séance 2 et 3

Discipline : Enseignement moral et civique - Théâtre

Niveau : CM1 (cycle 3)

Séquence : Le harcèlement scolaire

Titre de la séance : Les jeux de rôles

Objectifs : Mettre en jeu des situations de harcèlement scolaire

Compétences :

- Exprimer ses émotions
- Occuper l'espace jeu
- Apprendre à articuler
- Reconnaître une situation de harcèlement scolaire

Intérêt de la séance : Il s'agit de découvrir des situations concrètes de harcèlement scolaire à travers d'exemple et de les mettre en scène. Les élèves sont libres dans cette improvisation bien qu'il soit interdit de faire mal par les gestes ou les mots.

Durée : 1 heure et 30 minutes

Modalité d'organisation : la séance se déroule avec la moitié de la classe

Phases	Objectifs	Activités	Support	Modalités de travail	Durée
Règles	Cadrer la séance	Rappeler les règles d'une séance de théâtre		Demi-classe	5 minutes
Mise en action	Se conditionner	Différents échauffement d'ancrage au sol, de respiration et d'étirements		Demi-classe	10 minutes
Exercice	Prendre la parole en public	Poser une question ou y répondre avec une émotion donnée par l'enseignant	Liste d'émotion	Binôme, oral	10 minutes
Exercice	Articuler et se concentrer	Chacun son tour, les élèves répètent un virelangue	Virelangues	Demi-groupe, oral	10 minutes
Improvisation	Mettre en scène des situations de harcèlement et savoir reconnaître la forme de harcèlement	Par groupe, les élèves ont un exemple de harcèlement scolaire qu'ils doivent mettre en scène. Pour la séance 3, ils doivent proposer une solution au problème dans leur mise en scène.	Exemple de harcèlement	Trinôme, écrit	40 minutes
Production écrite	Rédiger ce que nous avons retenu de la séance	De manière libre, les élèves écrivent quelques lignes sur ce qu'ils ont pensé et retenu de la séance	Cahier de production écrite	Individuel, écrit	15 minutes

Annexe V : BD « Les grands embêtent Lulu à la récré » (séance 1)





Annexe VI : Questionnaire après le débat (séance 1)

As-tu déjà été témoin de harcèlement scolaire ? Coche la case correspondante.

☐ Oui ☐ Non

As-tu déjà été victime de harcèlement scolaire ? Coche la case correspondante.

☐ Oui ☐ Non

As-tu déjà été acteur de harcèlement scolaire ? Coche la case correspondante.

☐ Oui ☐ Non

Penses-tu que les exemples suivants sont des situations de harcèlement scolaire ? Coche la case correspondante.

Exemples	Oui	Non
Tous les jours, je vois un camarade taper un autre dans la cour de récréation.		
Dans la cour de récréation, je vois une bagarre.		
Des élèves insultent et se moquent d'un élève très régulièrement.		
Un élève est toujours seul et personne ne veut jouer avec lui.		
Je ne parle pas avec un élève de ma classe parce que ce n'est pas mon ami.		
Depuis le début de l'année, des élèves ont donné un surnom méchant à un de mes camarades.		
Chaque midi, des élèves jettent de la nourriture sur un autre enfant.		

Dans quels lieux de l'école le harcèlement scolaire peut-il se produire ? Donne trois exemples.

1. _____
2. _____
3. _____

Quels sont les différents types de harcèlement scolaire ?

1. _____
2. _____
3. _____

En deux ou trois phrases, imagine une situation de harcèlement scolaire. Tu te places dans le rôle de témoin, victime ou harceleur.

Avec tes mots, essaie de définir le terme de harcèlement scolaire.

Annexe VII : Situations pour les jeux de rôles (séance 2)

Consigne : Choisissez 1 victime et 2 ou 3 agresseurs et réfléchissez à comment présenter cette scène au public.

En récréation (harcèlement physique)

Thomas est un élève de CE1. Tous les jours, lors de la récréation, des grands de CM2 viennent l'embêter alors qu'il joue. Ils le poussent, ils lui prennent son bonnet ou ils lui tirent les cheveux. Ils disent que c'est pour jouer mais cela ne fait pas rire Thomas.

En classe (harcèlement verbal)

Dans la classe de CE2, certains élèves sont méchants avec Elise, une nouvelle élève. Elle est rousse et depuis qu'elle est arrivée, ils l'insultent de carotte ou lui disent qu'elle a des cheveux de feu. Parfois, ils lui disent même qu'elle n'est pas belle.

A la cantine (harcèlement moral)

Tous les midis, Marc mange à la cantine et personne ne veut lui parler. Quand il demande qu'on lui donne de l'eau, tout le monde l'ignore. S'il veut du pain, les autres prennent les derniers morceaux pour qu'il ne puisse pas en avoir. Les enfants ont aussi lancé une rumeur disant qu'il mange comme un cochon. Toute l'école a entendu cette rumeur.

En EPS (harcèlement verbal)

Le mercredi matin, les élèves de CM1 vont au gymnase pour faire de l'EPS. Marie n'aime pas ce moment là car elle sait que, comme toutes les semaines, les autres élèves vont lui dire des mots méchants. Par exemple, ils peuvent lui dire « Tu cours aussi vite qu'une tortue » ou « Tu es nulle en basket-ball ».

Dans les couloirs (harcèlement physique)

Pour aller dans la classe de CM2, il faut monter des escaliers et traverser un grand couloir. Deux élèves profitent de ce temps pour bousculer Louis, lui arracher son cartable ou lui taper sur la tête.

Blandine OTON

Le harcèlement à l'école primaire

Résumé :

Le harcèlement scolaire, défini comme une répétition de violences physiques, verbales ou morales, est un phénomène de plus en plus présent dans les écoles depuis quelques années. Aujourd'hui, un enfant sur dix est victime de harcèlement scolaire. Du fait des répercussions sur l'état physique et mental des élèves ainsi que sur leurs résultats scolaires, le gouvernement français a lancé une campagne contre le harcèlement scolaire par le biais de diverses actions : prix « Non au harcèlement », journée nationale, site internet, numéro vert... Dans ce mémoire, notre questionnaire a été le suivant : en quoi la pratique et la vigilance des enseignants peuvent prévenir ou agir sur le harcèlement entre élèves, à l'école primaire. A partir des regards des élèves et des enseignants sur cette question, nous avons pu voir que le harcèlement scolaire était un phénomène connu, pris avec considération lorsqu'un cas était présent dans l'école mais que des programmes de prévention étaient rarement élaborés dans les écoles primaires. Par ailleurs, grâce à nos expériences professionnelles, nous avons mis en avant que des solutions de prévention ou d'action existent dans l'objectif de mettre fin au harcèlement scolaires et que ce phénomène doit être étudié à l'école primaire au sein de l'Enseignement Moral et Civique.

Mots clés : harcèlement scolaire, violence, prévention, partenariat, école primaire

Schoolbullying in elementary school

Abstract :

Nowadays, schoolbullying (or Harassment in school) -commonly defined as a repetition of physical, verbal, o moral violence - is a widespread phenomenon in school for many years. Today, one in ten children is victim of schoolbullying. Due to the impact on health or school results, the French government launched a campaign against schoolbullying with many actions: award "Non au harcèlement", national day, website, toll free... In this project, our question is: how the practice and teachers' attention can prevent the harassment between students, in elementary school. From the point of view of students or teachers, we've seen that the schoolbullying is known, considered with importance but there isn't any prevention program in elementary school. Otherwise, we demonstrated that, thanks to our professional experience, prevention can be a solution, even if it can't avoid the schoolbullying. This phenomenon must be studied at elementary school in Moral and Civic Education.

Keywords : schoolbullying, violence, prevention, partnership, elementary school